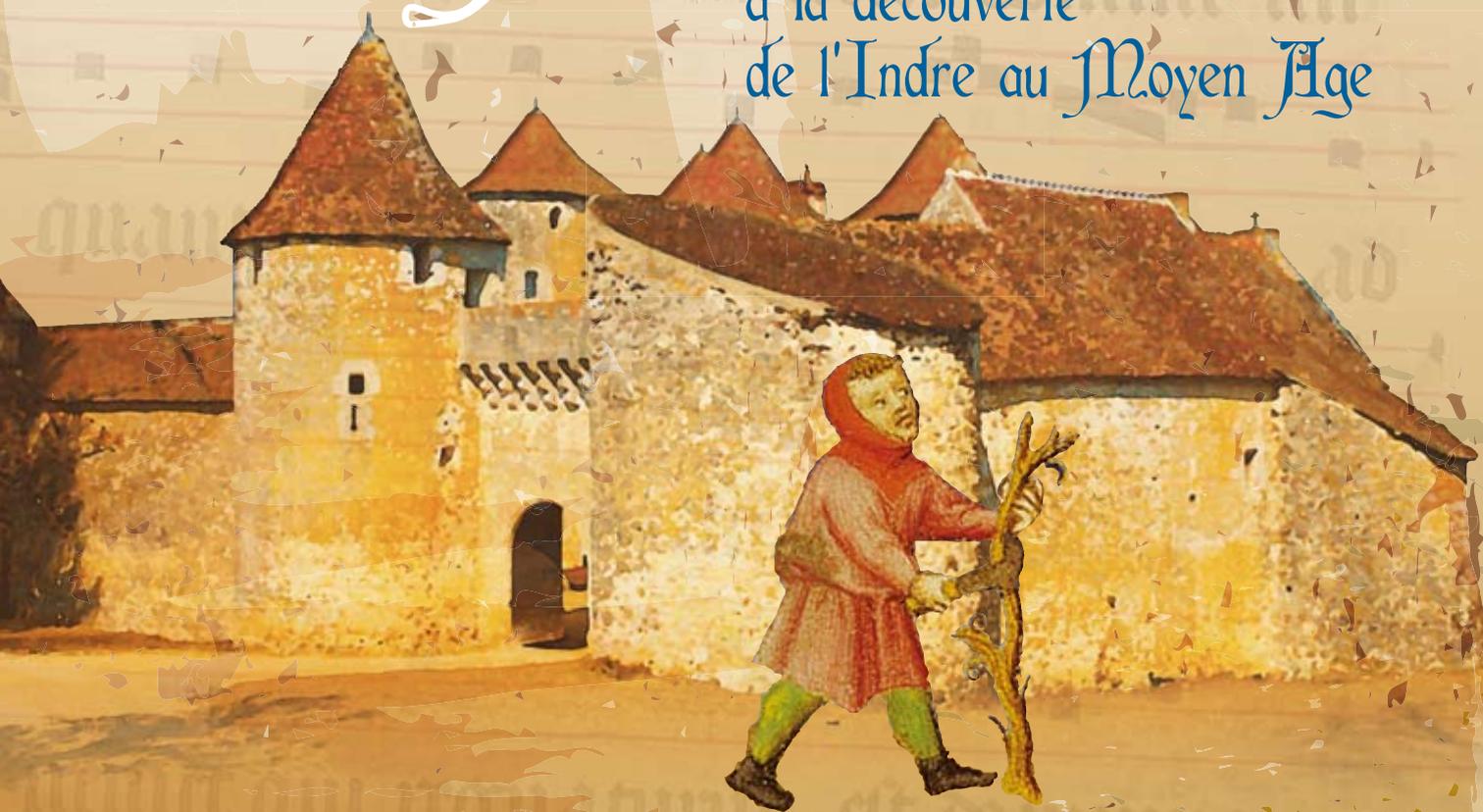


Berry Médiéval

à la découverte
de l'Indre au Moyen Âge



Remerciements

*L*e Service éducatif et Action culturelle des Archives départementales de l'Indre remercie les auteurs des articles pour cette contribution bienveillante et érudite :

*Mesdames Francesca Lacour, Françoise Michaud-Fréjaville,
Armelle Querrien et Monsieur Marc du Pouget.*

Table des matières

<i>Mot du Président du Conseil Général,</i> Louis Pinton	5
<i>Introduction,</i> Marc du Pouget	7
<i>Le Bas-Berry et le roi de France,</i> Françoise Michaud-Frejaville.....	9
<i>Le Berry chrétien,</i> Francesca Lacour	17
<i>Les matériaux de l'historien,</i> Marc du Pouget	33
<i>Le Moyen Âge à la Bibliothèque municipale de Châteauroux,</i> Marc du Pouget	49
<i>Le rôle des bourgs castraux dans l'organisation du peuplement au Moyen Âge en Berry,</i> Armelle Querrien	51
<i>Itinéraire médiéval, d'une exposition à l'autre,</i> Carole Fresneau-Demay & Jérôme Descoux	65

Le mot du Président

Louis PINTON, président du Conseil Général de l'Indre

Pour découvrir le Moyen Âge

Sombre ou héroïque, imaginaire ou bien réel, le Moyen Âge reste l'une des périodes historiques qui suscite le plus notre imagination.

Le patrimoine très conséquent qui nous entoure suffit à le rendre présent de bien des manières. Quelle commune ne possède pas, en effet, « son » site médiéval : église, château, ruine ou lieu de bataille ? « Le Moyen Âge a laissé dans notre contrée de nombreux vestiges de sa grandeur et de sa puissance », constate fort justement un auteur du XIX^e siècle.

C'est ainsi que Déols, Levroux, Châtillon ou Issoudun entre autres conservent d'impressionnants témoins de l'époque médiévale que l'exposition conçue et réalisée par le Service éducatif des Archives départementales vous invite à (re)découvrir.

De la fin de l'Empire romain d'Occident en 476 à la découverte du nouveau monde en 1492, et quelques décennies de plus dans notre France profonde, le Moyen Âge s'étend sur plus de mille ans. Son nom même, marqué par le mépris de la Renaissance pour cet âge intermédiaire qui le séparait de la brillante Antiquité, ne facilite pas la compréhension de ces dix siècles d'Histoire à la fois cohérents et très divers.

L'initiative des Archives départementales est donc tout à fait opportune pour mieux faire connaître aux scolaires les siècles de progrès dans l'agriculture et l'artisanat, l'affranchissement des personnes, le développement des villes et du commerce, l'expansion des établissements religieux, mais aussi les crises issues des guerres et des épidémies, l'inquiétude religieuse...

Documents et objets dotés de notices explicatives, panneaux pédagogiques à découvrir par les élèves, tout est rassemblé pour permettre aux enfants d'entrer avec envie dans la connaissance de cette fabuleuse période... En souhaitant aussi aux parents d'en faire de même !

Introduction

Marc du POUGET, directeur des Archives départementales
et du patrimoine historique de l'Indre

« Il faut que l'histoire cesse d'être considérée... comme une matière qui *s'apprend* pour devenir quelque chose qui se *découvre, se comprend, se travaille* » : tel était le souhait formulé par le premier professeur du Service éducatif des Archives départementales de l'Indre en 1956. Il y avait alors beaucoup d'ardeur et peu de moyens ! Depuis plus d'un demi-siècle, des efforts de pédagogie ont été entrepris par les professeurs successifs qui, avec la même ardeur et davantage de moyens, ont mis notre patrimoine écrit à la portée du monde scolaire. Le regretté Jean Cérémonie avait réalisé en 1987 une exposition sur panneaux et un livret sur le Moyen Âge qui connut beaucoup de succès. Plus de vingt ans après, une nouvelle présentation était nécessaire pour évoquer le Berry médiéval et entraîner les visiteurs adultes et les élèves à la découverte de l'Indre au Moyen Âge, avec des documents renouvelés et en suivant une pédagogie conforme aux programmes actuels de l'Éducation nationale.

Il fallait détailler didactiquement les différents aspects du Berry médiéval d'après le schéma trifonctionnel *oratores, bellatores, laboratores* (ceux qui prient, combattent, travaillent) au moyen de douze (chiffre biblique !) panneaux sur bâches faciles à installer dans des établissements scolaires ou culturels. Il fallait des synthèses sur l'évolution politique, la vie religieuse et artistique, le peuplement, l'archéologie ; il fallait aussi indiquer comment accéder aux documents par leurs transcriptions, traductions et commentaires. Tout cela, la présente publication le fait avec bonheur, en se parant d'illustrations : les objets précieux prêtés pour l'exposition. Il faut y ajouter des « périphériques », les animations prévues pour faire découvrir ; par des ateliers de calligraphie ou de moulage de sceaux, des aspects concrets de la civilisation médiévale en Berry.

Le Bas-Berry et le roi de France

Françoise MICHAUD-FREJAVILLE,
professeur émérite, université d'Orléans

Au Haut Moyen Âge, le royaume d'Aquitaine, issu de l'installation au V^e siècle des peuples germaniques (Wisigoths en particulier) dans le monde Gallo-romain et qui conserva sous les Mérovingiens et les Carolingiens une certaine autonomie, englobait le Berry et touchait la Loire vers Sully et Châtillon-sur-Loire, alors que la région de Tours et l'Orléanais se rattachaient au royaume de Neustrie, noyau du royaume des Francs occidentaux depuis Clovis puis du pouvoir Capétien. On ne doit pas sous-estimer cette partition pour comprendre d'abord les tensions et les rivalités qui favorisèrent la formation des châtelainies et des seigneuries médiévales, ensuite les originalités qui ont subsisté après le rattachement progressif et pièce par pièce au domaine royal. Objet dans sa partie nord de l'attraction du pouvoir dominant, le Berry méridional fut mêlé longtemps aux tentatives d'affirmation du particularisme aquitain.

Le grand diocèse de Bourges qui correspondait peut-être encore au début du IX^e siècle à un unique et vaste comté a fait partie des tentatives de reconstitution du royaume aquitain à partir de 789 pour le futur

Louis Le Pieux, puis au temps de Pépin I^{er} (†838) et de Charles l'Enfant (†866 à Buzançais). Ensuite, même si le rêve d'un royaume fut abandonné, les princes aquitains Bernard de Gothie (†879), Bernard Plantevelue (†886) et surtout Guillaume Le Pieux (†918) ne reconnurent les rois de France qu'avec difficulté, surtout quand il ne s'agissait pas de la lignée carolingienne. Cela créa des troubles dans la province et favorisa sans doute l'enrichissement et l'ancrage de quelques familles militaires et administratives d'origines diverses, installées dans les vicomtés et les vigueries, sous-divisions des comtés. C'est aussi à cette époque lointaine que s'est produite néanmoins une première et modeste avancée de la France du nord : le roi Raoul (923-936), se serait fait reconnaître dans la « cité de Bourges », c'est-à-dire le diocèse, et même par Guillaume II d'Aquitaine (932). Parallèlement, un peu avant 920-930, à la suite de la disparition du titre comtal, surgit une famille de *principes* (les « premiers », les princes) qui devient celle des Ebbes de Déols. Ceux-ci, originaires pense-t-on de la région de Bourges et installés fortement sur des terres patrimoniales (des « alleux »), s'appuyèrent sur le rayonnement de l'abbaye de Déols (fondée en 917 par Ebbes et confiée d'abord à Bernon, abbé de Cluny). Ils se sont tournés vers le Poitou, dont le comte, en même temps duc d'Aquitaine, les avait distingués parmi leurs « fidèles » issus du Berry et fait entrer dans leur vassalité. L'un d'eux, Laune (†955) aurait même accédé au siège archiepiscopal de Bourges. Une coupure s'introduisit alors entre ce qui deviendra le Haut et le Bas-Berry comme avec le futur Bourbonnais.

L'expansion de la « principauté » de Déols-Châteauroux

Au début du second millénaire, la famille de Déols, désormais qualifiée aussi de « noble », commence à placer ses propres fidèles dans des points stratégiques. Elle tient ainsi tête au roi Robert II depuis un de ses châteaux près de Massay, et peut s'opposer par une offensive armée victorieuse à Châteauneuf-sur-Cher en 1038, aux tentatives de l'archevêque Aimon de Bourbon désireux d'instaurer une ligue afin de faire respecter la paix de Dieu. Laissant à l'abbaye du Bourg de Dieu le bourg qui l'entourait, elle développa de l'autre côté de l'Indre une agglomération autour de son château, qui prit d'un de ses anthroponymes seigneuriaux, Raoul, le nom de *castrum Radulphi* – Châteauroux. La famille de Déols devint alors celle des « seigneurs de Châteauroux ». Elle entreprit d'exercer son pouvoir par l'usage des liens d'homme à homme, tissant ainsi un réseau de solidarité des puissants au-dessus d'une société rurale très largement servile.

La mise en place progressive du système féodal, ordre selon les uns ou anarchie pour d'autres, entraîna le renforcement des pouvoirs locaux appuyés sur des délégations, voire parfois des accaparements acceptés, d'autorité militaire et judiciaire. À côté et parfois en concurrence des seigneurs de Châteauroux, les fidèles des Robertiens puis des Capétiens se disputèrent le comté de Tours et l'ouest du Berry. Les comtes de Blois étendirent leur autorité sur la région de Saint-Aignan-sur-Cher et de Vierzon, plus tard de Sancerre, les comtes d'Anjou furent leurs rivaux et s'avancèrent vers la Brenne, protégèrent Buzançais,

Châtillon-sur-Indre, Villantroy et Graçay dont les familles dirigeantes devinrent leurs vassaux. Dans le nord du Berry, l'archevêque exerçait une suzeraineté toute formelle.

Des fidèles, des grands, les *milites* ou combattants, bientôt à cheval et futurs chevaliers, les hommes libres venus prêter hommage et fidélité en échange de terres et de pouvoirs sur les paysans s'installèrent ou furent installés dans des résidences fortifiées, mottes et bientôt châteaux. Les mariages avec des héritières et les dotations des fils cadets aboutirent à la fin du XII^e siècle à l'extension de l'emprise des seigneurs de Déols sur une principauté qui s'étendait de Charenton aux portes du Blanc et de Vatan à Aigurande. En effet, des branches de la maison de Déols dominaient déjà au milieu du XI^e siècle autour de La Châtre ; une génération après à Issoudun et Boussac ; Charenton à la toute fin du siècle puis à Châteaumeillant et Levroux. À partir de ces points forts, furent peu à peu insérés d'anciens lignages possesseurs de terres et d'hommes



dans leur vassalité. Quelques zones échappaient encore à l'attraction du pouvoir des seigneurs de Châteauroux : les seigneurs de Culant, de Charost et de Lignières n'auraient eu que des liens « ténus » (G. Devailly) avec leur puissant voisin. Les vicomtes de Brosse prêtaient hommage en partie aux sires

de Déols pour leur terre d'Argenton, ils étaient tout autant tournés vers la vicomté de Limoges.

Les Naillac au Blanc et Gargillesse manifestaient des réticences.

On installa des « chevaliers » en des lieux stratégiques, initiant de nouvelles lignées nobles (Cluis, Sainte-Sévère).

Des habitats vinrent se fixer, apparemment plus de gré que de force,

près des nouveaux châteaux, détenteurs

de droits de justice et de pouvoirs de contrainte, en

des séries de bourgs castraux dont

on a pu repérer près d'une soixantaine

en Bas-Berry (Arthon, Le Blanc, Chabris, les deux Cluis, Moulins-sur-Céphons, Ruffec, Villegongis...).

Une des marques de l'éparpillement de la puissance publique se retrouve en Berry dans le grand nombre de frappes monétaires seigneuriales dont les preuves

apparaissent à partir du XI^e siècle : on connaît des monnayages à Bourges et Châteauroux, mais aussi ceux des seigneurs de Brosse, Sainte-Sévère, Charenton, Châteaumeillant, Argenton, Issoudun, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher et Vierzon. Au-delà de la féodalisation, on peut y voir malgré tout une sorte d'équilibre des puissances locales et la nécessité économique des paiements en numéraire.

Pour les populations, la pulvérisation des pouvoirs entre de nombreuses seigneuries vassales et arrière-vassales a certainement aggravé la tendance à la dépendance personnelle par le renforcement des devoirs (corvées, guet, aides, banalités, droits de marché). Cela n'était guère compensé par de rares franchises, très localisées, et par l'usage de vendre, inféoder, échanger les biens avec les hommes qui y demeuraient et y travaillaient, y compris les charges qui pesaient sur eux (tailles, mainmortes, limites à la dévolution des héritages, en sus des perceptions sur les revenus agricoles).

La pression capétienne

Les seigneurs de Châteauroux avaient en fin de compte réussi à préserver une place majeure auprès du duc d'Aquitaine, au sommet de la « pyramide » des hommages du Bas-Berry. Ils ne se trouvaient guère concurrencés par le pouvoir de l'Église, l'abbaye du Bourg de Dieu (Déols) restant, en dépit de sa puissance territoriale, politiquement fort proche de ses fondateurs. L'avancée royale à partir du dernier quart du XII^e siècle modifie, par à-coups mais profondément, les rapports de force en Berry.

Le roi Philippe I^{er} (1060-1108) a racheté la vicomté de Bourges à Eudes Arpins, son dernier vicomte sans héritier (1101, est une date probable) et cet achat s'est sans doute accompagné de la cession de la seigneurie de Dun, devenant alors Dun-le-Roi. Les souverains apparurent alors pour de rares expéditions justicières : Louis VI à Sainte-Sévère et en Val de Germigny (vers 1108-1109). L'installation royale ne modifia apparemment pas grand-chose dans la région, sinon une protection accrue et sourcilieuse sur l'Église de Bourges et des faveurs à la famille de Sully. Comme le faisaient tous les grands féodaux et les établissements religieux, le roi fit administrer ses domaines par des prévôts, avec le système des affermages ; les forteresses, urbaines ou villageoises étaient confiées à des châtelains, issus souvent d'anciennes familles locales vassalisées.

Jusqu'à la crise avec l'Aquitaine sous Louis VII, née du remariage d'Aliénor avec Henri II Plantagenêt, les relations des souverains avec les seigneurs berrichons n'avaient connu que peu de tensions. Depuis que Louis VII exerçait les fonctions de duc, par son mariage (1137), les seigneurs de Châteauroux et du Bas-Berry l'avaient considéré comme leur suzerain et leur roi, mais à partir de 1152, ils portèrent leur hommage au nouveau duc, Henri II, qui par son héritage angevin était aussi seigneur suzerain de l'ouest du Berry à Villentrois et Châtillon-sur-Indre. Louis VII fit bien une expédition punitive qui toucha La Châtre, Châteaumeillant, Cluis et Châteauroux même, mais il ne persista pas et la rivalité des deux rois se poursuivit sur d'autres terrains. Henri II se révéla un suzerain autrement exigeant que tous les ducs depuis les Carolingiens et espéra peut-être reconstituer le

duché primitif ; en tous cas, il surveillait le Berry. L'occasion de la minorité de Denise de Déols, fille unique et héritière de Raoul VI (†1176), permit au roi Plantagenêt d'affirmer, par la force, son bail sur la seigneurie de Denise, de marier celle-ci à l'un de ses familiers (fin 1176) et de prétendre à la suzeraineté sur Issoudun.

Une expédition du jeune roi de France Philippe Auguste (1180-1223) réussit, autant par la prise de Graçay et d'Issoudun (mai 1187) puis, plus tard, par la prise de Châteauroux et d'une bonne partie des châteaux des marges ouest et sud (de Buzançais à Argenton et du Châtelet à Montluçon, mai-septembre 1188), que par des trêves et des négociations à mettre en discussion la suzeraineté sur Issoudun. Richard I^{er} Cœur-de-Lion (roi 1189-1199), remaria fastueusement Denise, veuve à 16 ans en 1189, avec André de Chauvigny, un de ses plus fidèles chevaliers dont l'origine est encore mal élucidée.

Ce qui pourrait apparaître comme un succès aquitain se heurta à l'hostilité plus générale du roi Philippe Auguste envers la puissance des Rois anglais : des fronts s'ouvrent en Normandie et en Berry accompagnés de passages de troupes (les Brabançons du roi Philippe et les « Cottereaux » de Mercadier pour Richard), de nouveaux sièges, des rivalités familiales et de volte-face des vassaux, au gré des succès et des reculs. Issoudun passa d'un parti à l'autre selon les traités (Azay-le-Rideau en 1189, Gaillon en 1195), on négocia des trêves (Vernon, 1199). Pour le Berry, l'étape importante fut le traité du Goulet (2 mai 1200) par lequel Philippe Auguste obtint du nouveau roi



d'Angleterre,
Jean-sans-Terre
(roi 1199-1216),
« le fief d'Issoudun
et le fief de Graçay
et les fiefs du Berry tels qu'André de Chauvigny les
tenait du roi d'Angleterre », au prix du mariage du
fils aîné du roi de France, le futur Louis VIII, avec
Blanche de Castille, petite-nièce de Jean dotée avec
Issoudun. Les clauses de ce traité, renforcées par la
récupération de la Touraine par Philippe Auguste en
1203, ne furent jamais remises en question puisque
le mariage se fit et que, en fin de compte, la victoire
sur Jean fut acquise après La Roche-aux-Moines et
Bouvines (juillet 1214).

Un Berry royal

La mainmise royale se fit sentir assez vite en Berry par l'embellissement et la fortification de Bourges et de Dun, mais aussi la récupération des constructions des Plantagenêts à Issoudun (1221) et Châtillon (1249). Finalement, par des séries d'héritages négociés, des mariages et des rachats, Issoudun fut rattaché au domaine royal avec tout le ressort de sa châtellenie. Les rois utilisèrent aussi l'ancien système des parages (ou paréages) avec des établissements religieux (Sancoins et Valigny, 1200) ou des seigneurs alleutiers pour s'introduire dans des châtellenies (Concessault, 1182). Ils usèrent de serments collectifs et individuels garantissant de livrer au roi des forteresses en cas de besoin (Argenton 1209, Palluau, 1210) et obtinrent des déclarations de ligesse des vassaux d'autrui. Mais surtout, assez tôt, André de Chauvigny qui avait eu quelques difficultés à prendre à Châteauroux la suite des princes de Déols, dont le lignage était encore présent dans bien des châtellenies du Bas-Berry, semble avoir choisi de se placer du côté des vainqueurs. Il en profita pour réaffirmer les droits de Denise sur la haute vallée de la Creuse en s'imposant aux Naillac à Gargillesse. Il mourut en captivité, saisi par ses anciens protecteurs poitevins (1203). Désormais le Bas-Berry « était tourné Français », comme le releva plus tard Jean Froissart, option renforcée lorsque le Poitou fut promis à Alphonse de Poitiers en 1227, par une décision confirmée par le traité de Paris de 1229 et rendue effective pour le prince en 1241.

Au milieu du XIII^e siècle, les souverains avaient ainsi grandement élargi leur propre domaine. De plus, désormais le seigneur de Sancerre rendait directement hommage au roi, celui-ci était aussi désormais comte

d'Anjou, donc suzerain de l'ouest du Berry. Le seigneur de Châteauroux et le vicomte de Brosse étaient vassaux d'Alphonse de Poitiers qui n'avait pas d'enfant. La « pyramide féodale » serait à terme presque partout réduite d'un degré. Pour les vassaux dans un premier temps, cela ne changeait que peu de chose, pour les paysans presque rien.

De fait, on s'aperçoit que les premiers embryons de l'administration royale ont contribué à donner une place de plus en plus importante aux officiers et aux fidèles du roi et à rendre beaucoup plus proche une royauté jusqu'alors presque inconnue. Les rois, appuyés par le Parlement, ont renforcé la protection sur les abbayes et toutes les églises qui en font la demande. L'institution des baillis, dépendants directement du souverain, à côté des prévôts dont le revenu anticipé de la gestion était mis aux enchères et les subalternes mal gérés, a permis peu à peu un contrôle sur les prévôtés. Les baillis ont surveillé les adjudications, écouté les plaintes des sujets et jugé en appel des prévôts. On sait que les appels des jugements des cours seigneuriales au tribunal du bailli, puis de celui-ci au Parlement de Paris, tout comme les arbitrages que les juges royaux suggéraient aux plaignants à l'intérieur même des seigneuries, ont joué en même temps un rôle fondamental dans l'affermissement de l'autorité royale à partir du XIII^e siècle, alors même que les aires et même les sièges des bailliages ne se mirent en place que très progressivement. Alphonse de Poitiers a instauré des enquêtes sur ses propres officiers et exigé de ses vassaux des séries de déclarations en vassalité et des dénombremens (descriptions de fiefs) qui servirent de modèle pour ses successeurs. Une des marques certaines de la véritable primauté royale est l'irrésistible avancée de l'usage du système

monétaire royal, aidé, il faut le dire, par les ordonnances restrictives de saint Louis (Louis IX, roi 1226-1270), sur les monnaies féodales, et sans doute aussi par la réapparition de la frappe de l'or : le denier parisien et le denier tournois supplantent les frappes locales ; celles-ci disparaissent totalement dans la seconde décennie du XIV^e siècle. De toute façon les nobles du Berry, qui comptaient peu de chevaliers et beaucoup de damoiseaux et d'écuyers, se fondaient désormais bien davantage pour maintenir leur rang sur le service du roi que sur leur pouvoir local.

La présence de la royauté, présentée comme protectrice, s'est certainement affirmée davantage en Haut-Berry où le domaine royal était assez vaste et où se trouvaient les plus nombreux villages et bourgs régis ou aménagés par des chartes de franchises. La charte de Lorris, modèle capétien par excellence, avait gagné du terrain, village par village, dans tout le nord-est à partir de la vallée de la Loire, les habitants des deux « septaines » de Bourges et de Dun et ceux des bourgs des seigneurs de Sully jouissaient de coutumes relativement libérales. Ailleurs, il faut bien le constater, les franchises de Levroux, Saint-Marcel, Issoudun ou Bouesse, ne sont que des libertés assez mesurées, pour peu de privilégiés, et se limitent à accepter sans taxe les mariages hors de la seigneurie, aménager corvées et guets, offrir quelques possibilités de léguer, vendre les biens à son gré, à assurer la justice sur place. C'est très peu de chose et c'est pourquoi le souverain en proposant, à Bourges et Issoudun, aux nouveaux venus de prêter le serment de « bourgeois du roi » ouvrit une brèche précoce dans une province très généralement servile et pouvait apparaître comme le « roi des pauvres ».



Le Berry chrétien

Francesca LACOUR, archiviste-paléographe,
conservateur délégué des A.O.A.

Avec ses hautes tours, sa façade monumentale, sa nef imposante, ses vitraux somptueux et chatoyants, la cathédrale de Bourges symbolise le Berry chrétien depuis des siècles. S'il ne peut s'enorgueillir d'un tel monument d'art et de foi, le Bas-Berry (qui correspond au département de l'Indre) a été aussi, plus modestement sans doute, une terre d'accueil du christianisme. Nous envisagerons les étapes de la diffusion de la foi chrétienne dans notre région, ses formes variées d'expression dans le domaine de l'architecture et de l'art, et enfin la vie dans les monastères.

Naissance et diffusion de la foi chrétienne

Les débuts

Les débuts du christianisme en Berry demeurent entourés d'obscurité ; il est certain que des récits légendaires, confortés souvent par des faits réels, ont circulé très tôt : ainsi, le *Leprosium* antique, devenu Levroux, aurait été évangélisé dès le I^{er} siècle par saint Sylvain accompagné de Silvestre ; saint Marcel et son compagnon Anastase envoyés prêcher en Gaule vers le milieu du III^e siècle, sur la route les menant à Toulouse, s'arrêtèrent à Argentomagus où Marcel accomplit un miracle : le préteur Héraclius, aussitôt averti, le fit supplicier. Cet épisode semble correspondre à une mission relatée par Grégoire de Tours dans son *Histoire des Francs*.

Nous savons que quelques foyers chrétiens existèrent dès le IV^e siècle : Sulpice Sévère (v. 360-v. 420), biographe de saint Martin, narre les périples de ce dernier, traversant les campagnes du Bas-Berry pour se rendre du diocèse de Tours chez les Éduens (Nivernais et Bourgogne) : arrivé à Clion-sur-Indre, il trouva là une église déjà bien organisée, « célèbre par la piété de ses saints » et il fut accueilli par une communauté importante de religieuses. Par contre à Levroux où le christianisme avait été évincé par le culte païen, il rencontra une population hostile, qui le força à prendre la fuite, avant de pouvoir la convertir à la suite d'un miracle.

Déols fut très tôt évangélisé puisque Grégoire de Tours (v.538-v.594) se souvenait de la vénération des

fidèles envers le tombeau de saint Ludre, précisant même que ce sarcophage de la fin du III^e siècle ou début IV^e (aujourd'hui conservé dans la crypte de l'église Saint-Étienne de Déols) était en marbre de Paros.

Ces différents éléments permettent de conclure à l'évangélisation des campagnes du Bas-Berry à la fin du IV^e siècle, mais il demeure difficile de connaître la proportion des chrétiens et des païens à cette époque et de savoir quels rapports ces églises rurales entretenaient avec l'évêché.

Aux siècles suivants, la foi chrétienne continua à se diffuser avec la création de petites communautés dans des lieux qui en gardent encore une trace dans leur toponymie tels Montierchaume ou Ménétréols-sous-Vatan, dérivés du mot latin *monasterium*. En effet, ermites et reclus s'étaient installés en Berry, en particulier dans les territoires de l'actuel département du Cher : en Bas-Berry, nous n'en avons pas d'exemple avant Sigirannus ou Cyran au VII^e siècle : probablement d'origine berrichonne, issu d'une aristocratie cultivée, il fréquenta les écoles de Tours, puis la cour des rois de Bourgogne mérovingiens Thierry II (596-613) et Clotaire II (584-628). Lassé par cette existence, il revint à Tours, puis vécut à Rome avant de se retirer dans les marécages de la Brenne. Il fonda alors à Méobecq un petit monastère consacré à saint Pierre, puis, à quelque distance, un second établissement monastique Longoritus (Saint-Cyran), auxquels il imposa la règle bénédictine. Incapable de se fixer, il reprit sa vie errante et mourut à une date inconnue. L'ermite Aygulfus a donné son nom au village de Saint-Août où il s'établit au début du IX^e siècle. Nous savons

aussi que des ermites s'étaient installés dans une île en face du Château-Raoul à Châteauroux, bien avant le X^e siècle et qu'une chapelle dédiée à Notre-Dame y avait été édifiée. Ces exemples nous permettent d'entrevoir la lente progression du christianisme dans la région jusqu'à ce que chaque bourgade ait été dotée d'une église paroissiale.

La crise des X^e-XI^e siècles et l'action de Cluny

Une fois le réseau paroissial mis en place, des difficultés apparurent dans le clergé séculier aux X^e-XI^e siècles : en effet, les desservants étaient choisis par les propriétaires des églises (souvent le seigneur qui avait fait bâtir l'édifice) ou leurs descendants : ils étaient fréquemment recrutés parmi leurs parents ou leurs amis, de sorte que ces clercs manquaient de culture religieuse et s'avéraient incapables de jouer leur rôle correctement ; certaines paroisses se retrouvaient privées de sacrements ou de services le dimanche, d'autres étaient laissées à l'abandon. Ce déclin se poursuivit jusqu'au milieu du XI^e siècle.

Pourtant, en dépit de cette situation préoccupante, le clergé régulier jouissait d'un prestige certain auprès des populations. Au début du X^e siècle, un événement capital se produisit dans notre région : l'abbaye bénédictine de Déols, appelée abbaye du Bourg-Dieu au Moyen Âge, fut fondée le 10 septembre 917 par Ebbes dit le Noble, grand du Berry et prince de Déols, sous le vocable des saints apôtres Pierre et Paul et de Notre-Dame. Le seigneur suivait l'exemple de son suzerain, Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, qui avait établi quelques années auparavant, en 910, la prestigieuse abbaye bénédictine de Cluny en Bourgogne. Ebbes confia d'ailleurs la direction

du monastère de Déols aux abbés de Cluny, Bernon et Eudes. Ce monastère, plusieurs fois reconstruit, acquit très vite une renommée considérable et devint le centre d'un pèlerinage très important après le miracle du 31 mai 1187, son influence exceptionnelle éclipsant alors toutes les autres communautés religieuses de la région ; loin de se limiter au Berry, son rayonnement s'étendit hors de la province : sur les cent cinquante-quatre églises ou prieurés dépendant de lui, on en comptait une cinquantaine dans les diocèses de Tours, Nantes, Poitiers, Saintes, Limoges et Agen.

Ce fut l'époque aussi où les premières collégiales virent le jour : en effet, tous les seigneurs ne disposaient pas d'une fortune suffisante pour fonder une abbaye mais certains installèrent dans leur château une modeste collégiale avec quelques chanoines séculiers : ce fut le cas à Levroux, La Châtre, Châtillon, Vatan, Issoudun, Neuvy-Saint-Sépulcre.



La réforme des XI^e-XII^e siècles

Face à la crise profonde qui secouait l'Église séculière à travers toute la France, le pape Grégoire VII entreprit d'imposer une réforme dite grégorienne : il voulait améliorer les mœurs du clergé en luttant notamment contre le mariage des prêtres, contre les investitures octroyées par des laïcs. Le pape se dressait aussi contre la simonie (vente des sacrements ou des dignités ecclésiastiques), contre les désordres de toute sorte. Les décrets de 1075 visaient à mettre fin à ces pratiques et à reprendre les églises aux laïcs. Il fallut bien un demi-siècle pour atteindre cet objectif et en Bas-Berry, l'archevêque de Bourges Richard II, élu en 1070, joua un rôle important. Le patronat des églises fut remis le plus souvent à des abbayes ou des collégiales de chanoines réguliers, ce qui contribua à accroître la prospérité des monastères bénédictins souvent déjà fort riches. De plus, l'influence de Cluny fut prépondérante : en effet, fort de l'appui des papes, l'ordre prospéra rapidement et essaima à travers toute l'Europe, accumulant des richesses très importantes. Les moines noirs furent de grands bâtisseurs : la troisième abbatale de Cluny mesurait cent quatre-vingt-sept mètres de long et comportait six clochers et une quinzaine de chapelles.

Aussi vit-on s'esquisser un mouvement de retour vers la pauvreté, beaucoup de chrétiens jugeant tant de luxe incompatible avec l'humilité prônée par l'Évangile. Une aspiration à d'autres valeurs se fit jour, qui déboucha sur un nouvel érémitisme préconisant le dépouillement ; des ermites se retirèrent au milieu des bois, loin du monde pour mettre ces préceptes en pratique. D'autres haranguaient les

foules pour amener une prise de conscience comme Pierre l'Ermite lorsqu'il traversa le Berry lors de la prédication de la première croisade. D'autres enfin regroupèrent quelques compagnons et fondèrent de petits établissements ; on peut citer Miseray (Heugnes), Fontgombault. Les Grandmontains du Limousin firent quelques fondations dans notre région. Robert d'Arbrissel établit plusieurs filiales de Fontevault en Bas-Berry à Glatigny (Chabris), à Longfont (Oulches) et Jarzay (Moulins). Mais surtout, les Cisterciens eurent une influence prépondérante et créèrent plusieurs abbayes à La Prée (Segry), Barzelle (Poullaines), Varennes (Fougerolles), Le Landais (Frédille), La Colombe (Tilly). En effet, saint Bernard eut une influence exceptionnelle : rejetant le luxe et les fastes, les Cisterciens bâtirent des monastères d'une austère beauté aux lignes très dépouillées.

XIII^e-XV^e siècles : les ordres mendiants

Au cours du XII^e siècle, l'expansion des villes, la croissance économique, l'essor du commerce qui favorisaient les échanges et les contacts, avaient introduit des goûts de luxe, un amour de l'argent, une avidité pour les biens, les richesses et les plaisirs ; dans ce contexte de jouissance, une aspiration à la pénitence se fit jour, dérivant parfois vers des sectes mais provoquant aussi une volonté de réforme ; c'est alors qu'apparurent au XIII^e siècle les ordres mendiants qui avaient fait le choix de la pauvreté et ne vivaient que d'aumônes ; leur implantation fut favorisée par les papes car ces religieux bénéficiaient de l'exemption, à la différence des moines qui étaient sous l'autorité de l'archevêque. En Bas-Berry, deux

couvents de Cordeliers (ou Frères mineurs) furent fondés avant 1250 dans les deux bourgades les plus importantes, Issoudun et Châteauroux. Au XIV^e siècle, les ermites de saint Augustin s'installèrent au Blanc et les Carmes à La Châtre ; au XV^e siècle, trois autres couvents de Cordeliers furent établis à Argenton, Cluis et Vatan.

Ainsi, au cours des siècles, le christianisme s'est propagé dans les campagnes berrichonnes, pénétrant au cœur de chaque village, de chaque bourgade. Cette diffusion de la foi chrétienne a été soutenue par un large mouvement de construction ou de reconstruction d'édifices religieux aux XI^e et XII^e siècles, conséquence indirecte de la réforme grégorienne. Le Bas-Berry se couvrit alors d'un dense réseau d'églises, modestes chapelles rurales, simples oratoires, prieurés, collégiales ou abbatiales prospères.



L'art et la foi

La majorité des églises parvenues jusqu'à nous datent de la fin du XI^e et du XII^e siècle ; des édifices des siècles précédents, ne subsistent dans notre région que quelques vestiges comme la crypte X^e-XI^e de Chabris.

L'art roman

L'architecture

L'église romane a généralement un plan en forme de croix latine qui évoque le Christ crucifié dont les bras s'étendent sur le transept et la tête repose à l'emplacement du chœur ; elle est régulièrement orientée à l'est, vers le soleil levant, symbole de la Résurrection. La nef est destinée à accueillir les fidèles, les vaisseaux latéraux (bas-côtés et collatéraux) permettant à ceux-ci de se déplacer dans l'église. Quand elle existe, la crypte abrite les reliques ou le corps du saint patron de l'édifice. Le chœur est bien éclairé, la lumière attirant le regard des paroissiens sur le maître-autel.

En Bas-Berry, la majorité des petites églises rurales comprennent une nef unique, couverte en charpente (Bommiers, La Berthenoux), parfois en berceau brisé (Ciron, Saint-Aigny) et terminée souvent par un chevet plat, parti architectural économique (Beaulieu, Tilly, Ciron, Jeu-Maloches) qu'adoptent même de vastes édifices (Saint-Génitour du Blanc, église prieurale de Ruffec). L'église de Diou est tout à fait typique de ces charmants édifices que l'on rencontre dans les campagnes du Bas-Berry : la nef unique couverte en

charpente est éclairée de fenêtres en plein cintre et séparée du chœur à chevet plat par un arc triomphal. Le mur du fond du sanctuaire est percé de trois fenêtres longues et étroites, disposition que l'on retrouve à Neuvy-Pailloux. Malgré ses dimensions, la vaste nef de l'église prieurale de Saint-Benoit-du-Sault, du XI^e siècle, est aussi couverte en charpente et offre un magnifique exemple du premier art roman ; elle communique avec les bas-côtés par des arcades en plein cintre reposant sur des piliers massifs. Les murs sont éclairés de fenêtres hautes en plein cintre.

Parfois l'arc triomphal qui relie la nef au chœur est encadré de chaque côté d'un passage étroit et plus bas appelé « passage berrichon » comme à Bommiers ou à La Berthenoux.

Toutefois, très souvent, ces nefs simples sont dotées d'un chevet plus complexe, abside semi-circulaire (Neuvy-Pailloux) ou chevet plat à l'extérieur mais en hémicycle à l'intérieur (Paulnay), survivance du modèle paléochrétien. L'abside est polygonale à Gargillesse, Faverolles, Montierchaume. La nef est flanquée de bas-côtés à Heugnes et à Saint-Gaultier. Tout autres sont les caractéristiques des édifices majeurs, abbatiales, prieurales et collégiales, au programme plus ambitieux ; ces églises, plus amples, adoptent généralement le plan dit bénédictin : une vaste nef encadrée de vaisseaux latéraux et terminée par une abside importante, un transept dont chaque bras ouvre sur une absidiole, surmonté souvent d'une coupole. Citons l'ancienne abbatiale Notre-Dame de Saint-Genou, chef-d'œuvre d'art roman du XII^e siècle : sa nef fut détruite au XVII^e siècle mais une partie du transept a été conservée et l'abside principale en hémicycle est couverte d'un cul-de-four.

Le chœur droit est précédé de colonnes majestueuses et flanqué de bas-côtés voûtés en demi-berceau et prolongés chacun par une absidiole. À Méobecq, l'abside en hémicycle est encadrée de chaque côté de deux chapelles échelonnées.

Dans certains grands édifices, ce parti architectural comprend aussi un déambulatoire et des chapelles rayonnantes comme dans l'ancienne abbatiale Notre-Dame de Déols, édifiée au XII^e siècle et aujourd'hui disparue, qui était dotée d'une nef immense (113 m x 29 m) flanquée de bas-côtés, précédée d'une avant-nef et terminée par un chœur entouré d'un déambulatoire sur lequel ouvraient sept chapelles rayonnantes. L'abbatiale Notre-Dame de Fontgombault est également de dimensions imposantes (82 mètres de long), avec ses huit travées et ses bas-côtés, son transept saillant donnant à l'est sur deux chapelles, son chœur et son déambulatoire à trois chapelles rayonnantes.

Les façades des petites églises rurales s'organisent généralement autour d'un portail dépourvu de tympan, encadré parfois par deux contreforts, parfois logé dans un avant-corps saillant (Lacs, Arpheuilles) et souvent surmonté d'une baie (Baudres). Dans de nombreux autres cas, la façade est divisée verticalement en trois travées par des contreforts et horizontalement par des bandeaux ou des corniches ; le portail nord de l'église Saint-Martin d'Ardentes s'encadre dans un avant-corps surmonté d'un glacis : sans tympan, il comprend une triple voussure en plein cintre sous une archivolte incrustée de feuilles à quatre lobes : seules les deux voussures les plus élevées sont décorées, l'une de rosaces, l'autre de l'agneau nimbé crucifère avec une inscription en latin.

Le portail sud de l'ancienne église Notre-Dame d'Écueillé (classée M.H. en 1987) est remarquable par la finesse de son décor sculpté. Dépourvu de tympan, il est formé de voussures en plein cintre, malheureusement très abîmées, où l'on reconnaît entre autres les vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypse avec leurs instruments de musique ; des rinceaux, des motifs floraux ou géométriques complètent l'ornementation de ce portail roman.

Tantôt des arcatures aveugles encadrent le portail (Fontgombault) rappelant ainsi l'existence de trois vaisseaux à l'intérieur, tantôt elles courent à l'intérieur de l'édifice comme dans la nef d'Ardentes ou se déploient sur le chevet (Saint-Genou) ou bien gagnent le chœur (Châtillon-sur-Indre).

Plusieurs édifices sont dotés de cryptes : Gargillesse, Reuilly (sous le chœur), sous le bras du transept (ancienne église Saint-Denis de Châteauroux aujourd'hui disparue), sous l'édifice (Chabris ou Saint-Marcel), de part et d'autre du chœur (Saint-Étienne de Déols).

La sculpture

L'architecture est mise en valeur par la décoration sculptée qui porte généralement sur la façade et le chevet. Dans l'ensemble les portails sont peu ornementés, à l'exception notable du tympan du portail latéral nord de l'abbatiale de Déols où figure le tétramorphe (conservé au musée-hôtel Bertrand de Châteauroux) : cette image du Christ revenant dans sa gloire entre les quatre Évangélistes, qui l'ont annoncé dans les textes sacrés, traduit admirablement la croyance en la majesté de Dieu.

La majorité des chapiteaux sculptés, présents dans

tous les édifices même les plus modestes, offre un décor tantôt végétal ou animalier, tantôt historié. À Villedieu, les piles de la croisée du transept sont ornées de palmettes ou de feuilles lisses. Le musée-hôtel Bertrand conserve de superbes chapiteaux provenant de l'ancienne abbatiale de Déols où le décor végétal est décliné sous la double forme de feuillage simple ou d'ornementation hybride avec insertion de masques ou de monstres : le modèle corinthien hérité de l'art antique a été une source d'inspiration féconde pour les sculpteurs romans, la feuille d'acanthé pouvant être transformée et modifiée au gré de l'imagination de l'artiste. C'est pourquoi ce thème se décline sous de multiples formes dans les églises romanes. Parfois, dans le feuillage sont insérés des oiseaux ou des monstres crachant ou avalant de longues tiges en volutes (Déols). À Vouillon, où la variété du décor est remarquable, têtes de serpents, atlantes, animaux fantastiques côtoient des feuilles grasses à bordures vives ou des rosaces. Grandes feuilles plates et entrelacs, lions à une seule tête, oiseaux, tout un bestiaire fabuleux parent le chœur de Rivarennes, la croisée du transept de La Berthenoux ou la rotonde de Neuvy-Saint-Sépulcre. De superbes chapiteaux corinthiens ont fait la renommée de l'église de Méobecq. Moins fréquents, les chapiteaux historiés ont leur place aussi en Bas-Berry : le thème de Daniel dans la fosse aux lions, qui a connu un grand succès à l'époque romane, est présent dans notre région, notamment à Saint-Genou, Châtillon-sur-Indre et Déols ainsi qu'à La Champenoise. Lazare et le mauvais riche à Châtillon, le Christ remettant les clés à saint Pierre, le sacrifice d'Abraham sont évoqués à la croisée du transept de Bommiers, les Vieillards de l'Apocalypse,

l'enfance du Christ à la croisée du transept de Gargilesse ; le Roman de Renart au chevet de Saint-Gaultier montre que l'iconographie profane n'est pas absente. Au portail nord de Saint-Martin d'Ardenes, sur la corbeille d'un des chapiteaux, une femme nue est maintenue par deux diables, les seins sucés par un serpent, créature malfaisante par excellence et un crapaud, bête repoussante et visqueuse, à la bave répugnante. Cette scène à l'entrée de l'église ne pouvait manquer de frapper les esprits, en leur montrant le châtiment infligé à la femme pécheresse, symbole de la luxure. Ce thème a été particulièrement représenté dans de nombreuses églises romanes, notamment entre Loire et Garonne.

Le décor peint

Ornement essentiel des églises, le décor peint a laissé de magnifiques exemples ; l'église de Méobecq offre l'un des premiers témoignages de peintures romanes en Bas-Berry : dans l'abside, on distingue encore des vestiges du tétramorphe, saint Jean et l'ange ainsi que l'un des cavaliers de l'Apocalypse, dans la vision de saint Jean ; sont représentés aussi les premiers abbé et fondateur du monastère, saint Loyau et saint Cyran, saint Benoît et saint Martial, saint Pierre avec les clés et une vertu terrassant le vice. La chapelle de Plaincourault (Mérigny) évoque la Tentation, la Vierge à l'Enfant, la Crucifixion et la Flagellation. Un Christ en majesté orne le cul-de-four de l'église de Neuvy-Pailloux.

Toutefois, l'un des plus beaux modèles de décor peint se trouve dans la petite église de Nohant-Vic : la Cène occupe presque la totalité du registre supérieur du mur ouest du chœur de l'église. Le Christ est assis avec ses disciples devant une longue table rectangulaire,



chargée de mets et de vaisselle. Sa figure imposante domine ses compagnons : on reconnaît, à sa droite, saint Jean penché en avant, et juste derrière, saint Pierre, le seul à porter la barbe, les autres apôtres se répartissant symétriquement. Isolé, Judas, en avant de la table, plonge la main dans le plat, conformément à l'évangile de Matthieu. Le Christ lui tend une bouchée. Excellent dessinateur, le peintre de Vic utilise des teintes très sobres, ocre brun, ocre rose et jaune, qui, associées au blanc et au noir, contribuent à rehausser la qualité du trait. L'arrestation du Christ, peinte sur le mur nord du chœur, est empreinte de mouvement : le Christ est tiré par ceux venus l'arrêter et qui veulent l'entraîner tandis que Judas cherche à le retenir pour lui donner un baiser.

Les vitraux

Les vitraux ont aussi largement contribué à l'embellissement des édifices et à l'édification des fidèles. De cette époque féconde, subsiste un seul élément complet dans la baie d'axe de l'église Notre-

Dame de Gargillesse ; le Christ en majesté, thème favori de l'art roman, est peint entouré du tétramorphe : assis de face, il bénit de la main droite et tient un livre de la gauche ; sur les côtés, apparaissent les symboles des évangélistes, Matthieu et Marc à gauche, Jean et Luc à droite. Ce vitrail, daté de la fin du XII^e siècle (vers 1190) par Louis Grodecki, serait le plus ancien du département, comme l'attestent sa bordure, très large et très riche, la préciosité de l'ornement, la luminosité du bleu, caractéristiques de cette époque.

L'art gothique

Terre romane, le Bas-Berry compte peu d'églises complètement gothiques, à l'exception de Levroux et Liniez ; toutefois, de nombreux édifices romans ont été remaniés au cours des siècles et la restauration, la reconstruction ou l'agrandissement de bâtiments trop étroits ou décrépis furent autant d'occasions de mettre les édifices existants au goût du jour ; aussi le gothique s'est-il infiltré en Bas-Berry progressivement : voûtes angevines de la nef romane de l'abbatiale de Déols ou du chœur d'Azay-le-Ferron ; chœur gothique à chevet plat à Murs ; portail décoré de chapiteaux à crochets de l'église des Cordeliers de Châteauroux, clocher gothique précédant la nef de Saint-Benoît-du-Sault et double nef gothique à Prissac ; gothique flamboyant dans la nef de Lye, au clocher de Montipouret et dans des chapelles seigneuriales comme à Lys-Saint-Georges.

Un chef d'œuvre gothique : Levroux

C'est en Champagne berrichonne que se situe le seul exemple notable de gothique du XIII^e siècle en Bas-Berry ; l'église de Levroux (classée M.H. en 1840) succède à un édifice existant déjà au XI^e siècle, lorsque fut fondé un collège de chanoines et que des pèlerins affluèrent pour trouver la guérison du

« feu de saint Sylvain » auprès des reliques du saint. Elle a été bâtie en deux étapes : fin XII^e-début XIII^e, furent exécutés et voûtés le chœur surélevé au-dessus de la crypte, le massif occidental ainsi que les bas-côtés ; les travaux se poursuivirent d'est en ouest jusqu'à l'achèvement vers 1255-1260 de l'église, avec la création de la sacristie et l'aménagement d'un portail. Au XVI^e siècle, des chapelles latérales furent percées.

La façade, flanquée de deux tours carrées et éclairée d'une rose au remplage rayonnant, a été restaurée au XIX^e siècle et seul le portail est resté dans son état primitif. Sous une archivolt brisée, les deux rangs de voussures,

garnis de personnages nimbés, reposaient sur des colonnettes en pierre dont ne subsistent que les chapiteaux à crochets et à feuillages, placés sous des dais aujourd'hui disparus. Le tympan est très mutilé : divisé en deux registres, il est consacré au Jugement Dernier : le Christ Juge trône entouré de la Vierge, de saint Jean et de deux anges. Le registre inférieur



représente la résurrection des morts : à gauche les élus, à droite les damnés. Sur l'élévation latérale sud, la nef est soutenue par des arcs-boutants. Au sud-est, le clocher est une tour carrée massive à trois étages revêtue au niveau intermédiaire d'une arcature reposant sur des modillons à masques.

Cette église, l'une des plus vastes du département, comprend une large nef sans transept, composée d'un vaisseau principal et de deux bas-côtés et terminée par une abside à pans coupés intérieurement. Dans la nef couverte de voûtes sexpartites, l'élévation, à trois étages, comprend de grandes arcades, un faux triforium, des baies supérieures. Les bas-côtés, très étroits, qui permettaient d'accéder à la crypte, sont surmontés de berceaux brisés transversaux et terminés par deux chapelles dédiées au nord, à saint Sylvain et au sud, à saint Sylvestre. Les chapelles latérales sont voûtées d'ogives : au nord, la chapelle de la Vierge, édifiée par Jean Cœur, offre un bel exemple de gothique flamboyant tout comme celle dédiée à saint Joseph dont les voûtes quadripartites retombent sur des culots décorés dans un style annonçant déjà la Renaissance ; en face, au sud, la chapelle des Apôtres contenait treize statues détruites pendant les guerres de Religion. À l'est, l'abside, éclairée par cinq longues fenêtres cintrées, est couverte d'une voûte à dix nervures, rayonnant autour d'une clef circulaire ornée d'un Christ bénissant, et retombant, soit sur des chapiteaux et des colonnettes en encorbellement, soit, à la mode angevine sur des statues colonnes, symbolisant l'Ancien et le Nouveau Testament.

Bien plus modeste par ses dimensions, la petite église de Liniez offre toutefois un témoignage d'architecture gothique de qualité ; elle s'ouvre à

l'ouest par un portail au contour brisé, formé de trois gros boudins, soutenus par des colonnettes aux chapiteaux garnis de feuilles de chêne. La nef unique, dépourvue de transept et terminée par un chevet plat, est éclairée par des fenêtres en plein cintre, qui, malgré leur forme et leur étroitesse, se rattachent au style gothique par leur hauteur et leur important ébrasement ; ses deux travées sont voûtées de branches d'ogives, qui s'appuient en alternance sur une colonne unique ou des colonnettes engagées doubles. Les chapiteaux sont garnis de crochets, de chimères ou de personnages tandis que les bases étaient reliées au socle par des griffes, aujourd'hui disparues. L'unique travée du chœur est également couverte d'ogives, réunies par une clé plate ornée d'un petit personnage ; le mur du fond est éclairé par trois lancettes. Au sud, une arcade au profil ondulé donne accès à une chapelle édifiée au XVI^e siècle.

Le décor peint

Moins fréquentes que les peintures romanes, les peintures murales gothiques sont néanmoins bien représentées dans notre région où l'on continue toujours à en dégager. Une nouvelle sensibilité se fait jour à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e encore marqué par le monde roman. Dans l'église de Lourouer-Saint-Laurent, ont été découvertes en 1989 à la fois des peintures romanes et gothiques, une Crucifixion, saint Nicolas et les enfants jetés au saloir, le Repas à Béthanie chez Simon le Pharisien. Au début de l'époque gothique, le Jugement dernier demeure un sujet de prédilection pour les artistes : on en trouve des vestiges à Beaulieu ; à Douadic, le Christ trône sur son siège de gloire, encadré par des

anges portant les instruments de la Passion ou sonnant de la trompette. Au-dessous, les morts ressuscitent dans des postures très variées. Le traitement raffiné des étoffes, l'expression des personnages confèrent une qualité remarquable à cet ensemble. Une Vierge à l'Enfant de la fin du XIII^e siècle dans la chapelle des Fonts baptismaux témoigne de la tendresse maternelle. La chapelle de Plaincourault est riche d'une ornementation allant du XIII^e au XV^e siècle. La crypte de Gargillesse offre un décor peint des XIII^e-XVI^e siècles : Jugement dernier, Scènes de l'Enfance du Christ et des représentations de saints franciscains : saint François recevant les stigmates, saint Bernardin de Sienna et saint Louis d'Anjou.

Les vitraux

C'est au chevet de l'église des Cordeliers de Châteauroux que l'on peut admirer la plus parfaite expression de l'esprit gothique dans la peinture sur verre : une immense verrière composée d'un oculus surmontant deux baies nous offre, en dépit des restaurations, un bel ensemble du deuxième tiers du XIII^e siècle. La rose abrite un Jugement dernier très impressionnant. Le Christ, imposant et colossal, domine le monde, de son trône de gloire, entre les Intercesseurs, à droite la Vierge et à gauche, saint Jean, les bras levés dans le même geste de supplication pathétique qu'au tympan de Levroux. De chaque côté se tient un ange, l'un porte la lance et, l'autre, les clous et la couronne d'épines. Au registre inférieur, quatre anges soufflent dans des olifants et, à cet appel, les morts ressuscitent, nus, en soulevant les dalles de leurs tombes. L'échantillon du verre, très grand, convient bien à la majesté du sujet, la peinture est large, à traits

appuyés. Cette scène, très impressionnante en raison de ses dimensions monumentales, était destinée à être aperçue de loin.

L'ancienne collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Mézières-en-Brenne, érigée de 1333 à 1339 par Alix de Brabant, conserve dans le chœur et la verrière nord de la nef des vitraux historiés et colorés qui reflètent parfaitement cette époque, où l'emploi du jaune d'argent révolutionne l'art de la peinture sur verre, en rendant la vitrerie plus lumineuse et en valorisant le décor architectural. L'immense verrière du chevet de l'église Saint-Cyr d'Issoudun, mise en place en 1470, où sont retracés des épisodes de la vie de saint Cyr et de sa mère sainte Julitte, illustre un art très raffiné par sa composition en petites scènes colorées, par l'emploi du jaune d'argent, du damas pour les vêtements, par le modelé très léger des personnages.

Les arts précieux

Soucieux du salut de leur âme, de nombreux fidèles ont voulu s'assurer des prières des ecclésiastiques en offrant pour abriter les reliques de saints personnages, de somptueuses châsses, véritables œuvres d'art et bijoux d'orfèvrerie. Ainsi se constituèrent les trésors des églises, dont l'église de Saint-Marcel offre un magnifique témoignage : l'élément principal en est une châsse en cuivre repoussé sur âme de bois, en forme de parallélépipède, fabriquée dans les ateliers limousins du XIII^e siècle ; chaque face est découpée en six compartiments par des bandeaux d'émaux champlévés ornés de quadrilobes. Sur la face principale, au toit, est figuré le Christ bénissant, la main droite levée, tenant le Livre de la main gauche et au-dessous,

la Vierge couronnée avec l'Enfant Jésus sur un genou, un sceptre orné d'une fleur de lys à la main, tous les deux entourés d'apôtres. C'est l'une des plus luxueuses des châsses limousines actuellement conservées. Une autre châsse plus rustique, en bois, fin XIII^e-début XIV^e siècle, représente des scènes du martyre de saint Marcel et saint Anastase. Le trésor renferme aussi deux chefs reliquaires de saint Marcel, l'un en bois du XIII^e siècle et l'autre en argent et cuivre sur âme de bois du XIV^e siècle, un bras reliquaire en argent de la même époque, une croix de procession et une monstrance quadrilobée, un plateau de dinanderie du XV^e siècle et un ciboire du XIX^e. Le reliquaire de l'ancienne église de Sazeray, en cuivre rouge doré, orné d'émaux et incrusté de ciselures est une œuvre limousine du XII^e siècle, acquise par le musée de Châteauroux en 1898. Une Crucifixion et des personnages gravés en relief en rehaussent la décoration. D'autres châsses existaient à La Prée (musée de Cluny) et au Blanc (disparue).

Ainsi, la foi chrétienne a-t-elle trouvé à s'exprimer sous de multiples formes, dans l'architecture, la sculpture, le décor peint, les vitraux et les arts précieux. Pourtant, certains individus, pénétrés de ferveur religieuse, jugeant cette démarche insuffisante et inadaptée, ont décidé de se retirer du monde pour vivre pleinement leur foi dans des lieux clos et silencieux, leur permettant une meilleure approche de Dieu.

La vie monastique

Nous avons choisi de nous limiter à l'évocation de la vie des moines cloîtrés, sans inclure les frères mendiants, vivant dans des couvents, au contact des populations et adeptes de la pauvreté, qui mériteraient une étude particulière et ne sont pas pris en compte dans le cadre de cette exposition.

Le cadre de vie

Le monastère médiéval se composait de deux mondes bien distincts, enfermé chacun dans une enceinte particulière : celui des moines qui avaient fait vœu de vivre cloîtrés et celui des personnes en relation avec l'extérieur, hôtes, ouvriers et convers. Cette dualité se reflète dans le plan des bâtiments. Le visiteur venant de l'extérieur franchissait une première enceinte : à l'entrée se dressait le logement du frère portier et non loin l'aumônerie chargée de distribuer les aumônes aux nécessiteux. L'hôtellerie, destinée à abriter les hôtes, comprenait au rez-de-chaussée un réfectoire et à l'étage un dortoir. À Saint-Cyran, elle mesurait quarante-six pieds de long sur vingt-neuf de large. Sur les routes de pèlerinages, ce logis était très fréquenté.



Un peu à l'écart, s'élevaient divers magasins, greniers, celliers, hangars, remises, écuries, ateliers agricoles, boulangerie, buanderie ainsi que l'infirmerie isolée en raison des risques de contagion. L'abbaye de Saint-Cyran possédait un moulin le long de son enceinte tout près de la boulangerie. Les granges caractéristiques des monastères cisterciens étaient situées en dehors de l'enclos monastique, les exploitations agricoles étant mises en valeur par les convers qui s'occupaient exclusivement des tâches matérielles.

La seconde enceinte franchie, on pénétrait dans la clôture, dans le monde des moines, qui comprenait l'église et les bâtiments conventuels dont les trois galeries formaient un carré autour de la cour du cloître. L'ensemble des dimensions étaient très variables d'une abbaye à l'autre.

L'église était le lieu le plus important car les moines s'y retrouvaient plusieurs fois par jour pour assister aux offices et à la messe. Le long d'un des côtés de l'église, courait une des ailes du cloître qui donnait sur un jardin entouré de galeries couvertes. Le cloître constituait le cœur du monastère, le centre de la vie communautaire, puisque les quatre galeries permettaient aux frères de circuler librement entre les différents bâtiments conventuels et l'église sans aller dehors. Certains jours, des processions solennelles avaient lieu à travers les cloîtres. L'ordonnance des arcades et des colonnes les soutenant était très variée ; chaque cloître était donc unique. Les ouvertures pouvaient être toutes identiques ou réunies sous un arc de décharge : l'ancienne abbaye cistercienne de la Prée offre un bel exemple de cloître gothique très dépouillé scandé par une succession d'arcatures de quatre arcs en tiers-point réunis sous

un arc de décharge.

À l'entrée du réfectoire (souvent dans l'aile parallèle à l'église mais dans la galerie perpendiculaire chez les Cisterciens), une fontaine, le lavabo, permettait aux moines de faire leurs ablutions avant leur repas. Chez les Cisterciens, la fontaine était enfermée dans un édicule en saillie sur la cour. Ménagée dans un des murs, une chaire accueillait le lecteur qui lisait les textes choisis, pendant les repas pris en silence. La cuisine était aménagée près du réfectoire avec lequel elle pouvait communiquer par un passe-plat. Le dortoir, longue pièce éclairée de petites fenêtres, était appuyé contre l'église, au premier étage, à partir du XII^e siècle, un escalier permettant une communication directe entre les deux édifices pour les offices de nuit. Près de cet escalier se trouvait souvent le chauffoir, seule pièce où la Règle de Cîteaux autorisait du feu. La salle capitulaire, dont les dimensions variaient selon l'importance de la communauté, était un élément essentiel du monastère : en effet c'est là que chaque matin, après prime, les moines se réunissaient pour écouter un chapitre de la Règle et pour se répartir les tâches de la journée ; chaque moine s'y accusait des manquements à la Règle devant toute la communauté et l'abbé lui faisait des remontrances et lui imposait une pénitence ; là aussi la lecture de l'obituaire rappelait le souvenir des défunts, religieux, bienfaiteurs et amis. Un banc en pierre, souvent placé contre les murs, permettait aux religieux de s'asseoir. La salle du chapitre ouvrait généralement sur le cloître par une porte encadrée de chaque côté par une baie. À La Prée, elle comprend deux nefs de trois travées voûtées d'arêtes retombant sur des piliers octogonaux.

Le *scriptorium* était le lieu de travail des copistes ou des peintres qui recopiaient ou ornaient des manuscrits. Les moines lisaient à la lumière du jour, sinon ils utilisaient des torches dont l'usage était très encadré en raison des risques d'incendie.

Le plan de l'abbaye de Méobecq est caractéristique ; une petite enceinte renfermait le monde clos des moines comprenant les bâtiments conventuels situés au nord de l'église, les cloîtres formant un parallélogramme de quarante et un mètres sur vingt-cinq environ. Parallèlement à l'église, s'étendait le réfectoire voûté (26 m x 12 m). Du côté du transept, la salle du chapitre également voûtée se prolongeait par une chapelle dédiée à saint Étienne et saint Laurent, en face de laquelle fut bâti le logis abbatial au début du XVI^e siècle. L'ensemble du domaine monastique était ceint d'une véritable muraille avec fossés et pont-levis, le long de laquelle étaient construits la pitancerie, prévôté, chambrerie, infirmerie, prieuré, cellérier et auditoire, séparés de l'abbaye par un grand fossé. La boulangerie avait été aménagée tout contre une tour de fortification ; une autre tour servait de prison. La grange aux dîmes, très vaste, et la pêcherie étaient un peu à l'écart. De l'autre côté du ruisseau, s'élevait l'hôtel-Dieu, l'une des tâches de l'Église étant d'aider les indigents et de soigner les malades. L'abbaye disposait aussi d'un four banal. L'abbaye de Saint-Cyran comprenait la basse-cour (granges et étables, le pressoir, le colombier, l'auditoire, la prison, le moulin, la boulangerie et l'hôtellerie), l'ensemble claustral (bâtiments conventuels et abbatiale), des jardins, prés et vignes.

La vie quotidienne

La journée des moines était scandée par les offices dans l'église, les sept heures du jour où l'on devait réciter les sept parties de l'office divin : les matines au lever du jour, les laudes à l'aurore, prime au lever du soleil vers six heures ; tierce vers neuf heures : sexte à midi ; none quinze heures ; vêpres à la tombée du jour et complies dernier office avant le repos de la nuit. Les heures étaient inscrites dans le bréviaire, les lectures de l'office ou de la messe étaient consignées dans le lectionnaire, les chants liturgiques étant réunis dans un antiphonaire regroupant des antiennes (courtes phrases tirées de la Bible qui accompagnent le chant d'un psaume pendant un office ou la messe). Par ailleurs, les moines récitaient des psaumes ou des prières individuelles.

Les moines s'occupaient aussi à de menus travaux domestiques, à la copie de manuscrits ou à des travaux d'art. L'antiphonaire provenant du couvent des Cordeliers de Châteauroux est un magnifique témoignage du savoir-faire de l'époque. Il a été réalisé en 1502 par un copiste de Bourges, Geoffroy Simon, aux frais de Pierre Rigault, religieux franciscain qui fit profession au couvent de Châteauroux. Il comprend trois cent quarante-deux feuillets sur parchemin, écrit en gothiques tardives, enjolivées de lettrines rouges ou bleues, parfois ornées de grotesques ; la notation grégorienne figure sur quatre lignes avec clé de portée et le rite suivi est le rite romain, avec le propre franciscain.

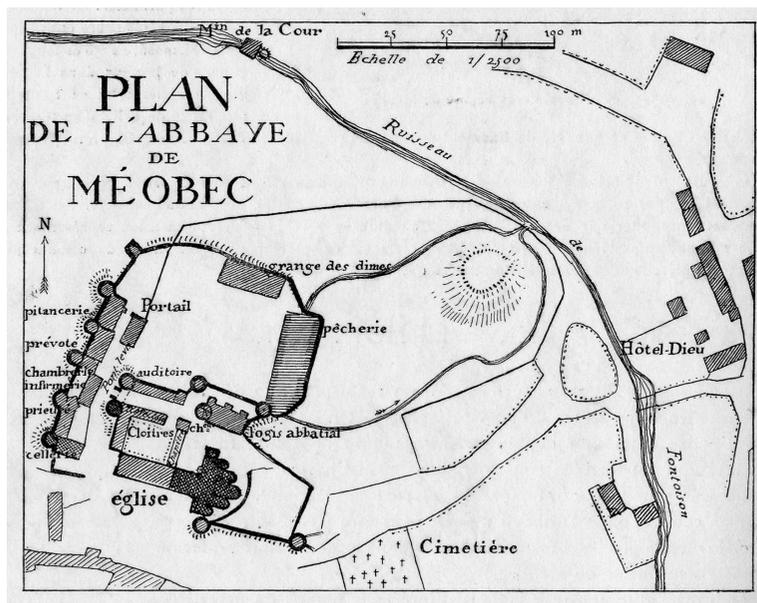
Les repas faisaient l'objet d'instructions détaillées. Les Grandmontains avaient deux repas par jour, l'un vers onze heures trente et l'autre après les vêpres. Les Bénédictins déjeunaient le matin d'un morceau

de pain avec un peu de vin, le mixte. En temps de Carême, (pour les Bénédictins de la mi-septembre jusqu'à Pâques), le repas était pris après none ; l'été, à midi, et dans ce cas, un second repas était servi avant complies. L'alimentation, variée et abondante, comprenait à la base du pain, des fèves, haricots, lentilles, choux ou laitue, cresson, cerfeuil, auxquels s'ajoutait les lundis, mercredis et vendredis la « générale », ration entière ou la pitance, demi-ration, composée d'œufs, ou de poisson ou de fromage. Des gâteaux (tourtes, oublies), des fruits (sauf le raisin qui fournissait le vin) complétaient l'ordinaire.

Un centre économique

Un monastère constituait une véritable entité économique dont l'administration représentait une lourde charge ; aussi l'abbé qui était à sa tête devait-il être secondé par des officiers claustraux indispensables à la bonne marche de l'abbaye, leur nombre variant suivant l'importance de la communauté. Le grand prieur s'occupait de l'administration générale et des affaires extérieures, le prieur claustral étant chargé de la discipline intérieure. Ils étaient entourés de plusieurs autres officiers : le chambrier, le personnage le plus important, était chargé des vêtements, des bâtiments, de la gestion financière. À Saint-Gildas de Châteauroux, le cellérier (ou économe), qui était aussi prieur de Lothiers, disposait pour son usage et celui des religieux d'un jardin de cinq ou six boisselées grâce auquel il pouvait fournir « potages et herbaiges ». Dans une

maison contiguë se trouvaient les cuves destinées à recevoir la vendange. Le cellérier pouvait être aidé du réfectoier, du garde-vin ou cellérier proprement dit, grenetier, panetier, jardinier. Le sacristain devait fournir le nécessaire à la célébration du culte (huile pour les lampes, cire pour les chandelles), veiller à l'entretien de l'église et des habits liturgiques, à la garde du trésor. Le préchantre ou le chantre réglait tous les offices, les cérémonies et s'occupait aussi de la bibliothèque qui pouvait aussi relever d'un moine spécialement désigné. L'infirmier soignait les malades, le pitancier devait la pitance à chaque religieux, le prévôt s'occupait de faire appliquer la justice de l'abbé, qui exerçait très souvent une juridiction spirituelle sur le bourg et parfois sur des paroisses rurales dépendant de l'abbaye. Les lourdes charges de ces officiers étaient compensées par de grands privilèges et des revenus conséquents.



En effet, la communauté monastique disposait de ressources fournies par ses domaines sur lesquels elle percevait des rentes en argent ou en nature, ce qui supposait une gestion rigoureuse de ses finances. Aussi, le nombre de moines non pourvus d'offices était-il très restreint. L'abbaye de Déols avait sous son patronage plus de cent cinquante églises ou prieurés relevant d'elle et dispersés dans plusieurs diocèses ; aussi ses biens et ses revenus étaient-ils considérables ; l'abbaye de Saint-Cyran disposait de quatorze prieurés, celle de Saint-Gildas de Châteauroux d'une vingtaine de dépendances.

Localisé dès le Bas-Empire à quelques foyers isolés, le christianisme a progressé dans notre région malgré les difficultés, l'essor du monachisme d'inspiration clunisienne et la fondation de l'abbaye de Déols y contribuant largement. La mise en place d'un réseau paroissial dense a engendré, sous l'influence de la réforme grégorienne, une vague de constructions d'édifices religieux dans lesquels ont pu s'exprimer la foi et l'imagination des artistes. Terre romane où abondent les modestes églises rurales charpentées, dépourvues de tympan, à chevet souvent plat, parfois plus complexe, mais où l'on rencontre aussi des programmes plus ambitieux dans les collégiales ou les abbatales, le Bas-Berry abrite aussi un chef-d'œuvre de l'art gothique à Levroux, preuve que ce nouvel esprit a réussi à pénétrer progressivement. La foi chrétienne, qui s'est manifestée dans la sculpture, le décor peint, les vitraux et les arts précieux, a trouvé son ultime expression dans l'implantation de monastères, à la fois lieux d'habitation, de prière et

de travail. Foyers de formation et de vie religieuse, centres de culture par le rayonnement de leur atelier de copistes, les abbayes furent aussi des entreprises économiques et des lieux d'hébergement et de soins, qui ont puissamment contribué à une implantation durable du christianisme en Bas-Berry, comme en témoigne la présence actuelle, malgré les aléas de l'histoire, d'une communauté de moines dans l'abbaye de Fontgombault.

Les matériaux de l'historien,

Histoire des sources publiées disponibles pour l'étude du Bas-Berry médiéval

Marc du POUGET, directeur des Archives départementales et du Patrimoine historique de l'Indre

Les sources médiévales publiées ne manquent pas pour l'étude de la partie du Berry qui devint l'Indre à la Révolution.

Les premières publications

Le premier à publier un document, aujourd'hui disparu, fut le jésuite berruyer Philippe Labbe (1607-1667), qui publie en 1651 *L'Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane...* C'est un ouvrage didactique qui cherche à donner des repères historiques, avec une place importante donnée aux Croisades. Il recopie dans un « Recueil historique de pièces anciennes » toutes sortes de documents anciens chez des collectionneurs comme Dupuy ou Petau. Un prélude à une histoire des archevêques de Bourges qui ne voit pas le jour, le *Chronicon Dolensis Coenobii*, une précieuse chronique de Déols, qui lui a été communiquée par un général des finances de Bourges, Bolacre des Marais, et dont l'original est aujourd'hui disparu. Il y ajoute en 1664 un second tome avec les chartes de fondation de Déols et publie aussi des conciles généraux et provinciaux concernant notre grande abbaye.

Le second fut Gaspard Thaumassière de La Thaumassière (1630-1702). Avocat au Parlement, puis au bailliage et siège présidial de Bourges, échevin de la ville, il publie notamment *Les décisions sur les coutumes de Berry* (1667), *Les anciennes et nouvelles coutumes de Berry et celles de Lorris commentées* (1679). Mêlé à toutes les affaires judiciaires de la province, il a accès à des chartriers aujourd'hui dispersés dont il utilise des copies pour la monumentale *Histoire de Berry*, parue en 1689, ouvrage difficilement maniable, mais dont la table alphabétique du XIX^e siècle facilite l'utilisation. Au XVIII^e siècle, l'histoire ecclésiastique trouve un cadre sérieux avec les travaux des Bénédictins de Saint-Maur et la publication par Denis de Sainte-Marthe du volume consacré à la province de Bourges de la *Gallia christiana* (1720). En 1735, un chanoine de Châteauroux, Louis Pénier, copie avec soin, à usage privé, les bulles pontificales adressées à l'abbaye de Déols. La tourmente révolutionnaire fit disparaître un certain nombre de documents, mais permit, en organisant des dépôts publics, la consultation de ceux qui subsistaient. Les débuts des Archives de l'Indre furent d'ailleurs très modestes, voués plus à la conservation des titres des domaines nationaux qu'à l'étude de l'histoire.

Un nouvel âge de la recherche historique

Il faut attendre en effet la publication des *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*, parues en livraisons de 1841 à 1854, pour susciter un intérêt pour la civilisation médiévale dans le public cultivé : « le Moyen

Âge a laissé dans notre contrée de nombreux vestiges de sa grandeur et de sa puissance », dit La Tramblais, le principal auteur. « Nous nous attacherons, poursuit-il, à rechercher et à décrire ces restes du passé, qui tendent chaque jour à disparaître sous les coups du temps ou d'une sauvage dévastation... ». Le fascicule de Châteauroux est illustré des dessins du sceau équestre et du seing manuel de Guy III de Chauvigny, communiqués par le besogneux archiviste de l'Indre Augustin Lemaigre, ancien expéditionnaire rentré aux Archives à la suite de revers de fortune, historien autodidacte (actif de 1840 à 1867).

De l'autre côté de l'Arnon, à Bourges, le magistrat berruyer Louis de Raynal, avocat général près la cour d'appel, publiait son *Histoire du Berry depuis les temps les plus anciens jusqu'à 1789* (1845-1847). Soucieux de « placer toujours les preuves à côté des assertions », il concluait chacun de ses tomes par un choix de documents inédits tirés des archives publiques, « monuments instructifs et périssables où l'on surprend en quelque sorte l'histoire sur le fait ». Les chartes des Archives de l'Indre lui avaient été communiquées par Lemaigre. Même si Bourges et le Haut-Berry occupent une grande partie du récit, l'historien de l'Indre y trouvera intérêt en raison de la qualité de la synthèse et de la clarté du style.

Avec moins de brio, l'ancien secrétaire général de la préfecture de l'Indre, Amador Grillon des Chapelles, livra au public sa *Notice sur l'abbaye de Déols* (1857) et ses *Esquisses biographiques du département de l'Indre* (1864-1865), mélange de recherches historiques et de réflexions morales, là encore appuyées de plusieurs documents inédits de valeur.

Un nouvel âge s'ouvrait, avec l'apparition d'archivistes

sortis de la nouvelle École des chartes, mieux formés à la recherche historique : le premier dans l'Indre fut Alexandre Desplanque (1859-1864), remarquable travailleur qui produisit un *Mémoire sur les Archives de l'Indre* avec un catalogue de 474 analyses d'actes relatifs à l'histoire monastique antérieurs à 1250, repérage encore utile aujourd'hui. Il le publia dans les comptes rendus de la première société savante berrichonne, la Société du département de l'Indre, née en 1853, qui devint en 1856, avec adjonction de membres du Cher, la Société du Berry à Paris, subsistant jusqu'en 1867 (à cette date fut créée à Bourges la Société des Antiquaires du Centre). C'était, avant la naissance de la revue *Le Bas-Berry* en 1875, la première publication de travaux sur l'Indre où l'histoire médiévale est bien représentée.

Le successeur de Desplanque, Théodore Hubert, eut le mérite de publier des inventaires décrivant les grandes saisies révolutionnaires, avec des éléments de chartriers seigneuriaux (série E), ainsi que les archives du clergé séculier (série G) et du clergé régulier (série H). Il suivait le style des « inventaires-sommaires » de l'époque, sélection d'analyses de longueur variable, pas toujours pertinentes et sans étude de l'ensemble des articles, qui étaient souvent héritiers des liasses confectionnées par le bureau des domaines nationaux. La numérisation de ces inventaires permet aujourd'hui leur mise en ligne et leur correction progressive.

Eugène Hubert

Le champion de la connaissance du Moyen Âge en Bas-Berry est incontestablement Eugène Hubert, fils du précédent.

Né en 1866 à Châteauroux, mort dans cette ville en 1940, il aura consacré sa vie à l'histoire et aux archives de l'Indre. Il fut d'abord collaborateur de son père (aide-archiviste) à partir de 1882 et commença à publier son premier article dans la *Revue du Centre*, un précieux Obituaire des Cordeliers, en 1885 : il avait 19 ans ! Entré à l'École des chartes en 1892, il y soutint trois ans plus tard une thèse sur la *Géographie historique du Berry*, travail qui resta inédit, mais qui lui servit de base pour ses publications ultérieures.

C'est en 1899 qu'il fit paraître dans la *Revue archéologique, historique et scientifique du Berry* un « Recueil historique des chartes intéressant le département de l'Indre du VI^e au XI^e siècle ». Il le compléta deux ans plus tard dans la même revue par un « Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre, Deuxième partie (XII^e siècle) ». Cette année 1901 lui fut faste, puisqu'il publia également l'inventaire-sommaire de la série A « Apanage du comte d'Artois – Duché de Châteauroux », publication presque intégrale des inventaires de titres du XVIII^e siècle, utile pour l'étude du temporel de Déols et de la seigneurie de Châteauroux.

Non content de contribuer aux revues savantes, Eugène Hubert avait conçu une sorte d'encyclopédie locale faisant appel à toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, *Le Bas-Berry, Histoire et archéologie du département de l'Indre*, comprenant l'étude de la géographie, des institutions, des traditions populaires, de la toponymie et des monuments, le tout appuyé sur des références, des publications de textes, des illustrations et des fac-similés de documents importants. Les cantons d'Ardentes, d'Argenton et de

Buzançais parurent de 1902 à 1908. Du second tome qui devait concerner Châteauroux et Déols, seul le premier fascicule vit le jour en 1929. Les matériaux de sa documentation, souvent dactylographiés, forment une accumulation de dossiers aujourd'hui conservés dans la série F : on y recourra pour pallier les insuffisances des inventaires de G et H, car on y trouve de nombreuses analyses, et parfois des transcriptions.

Enfin sous le titre de *Cartulaire des seigneurs de Châteauroux* (1931), prévu pour servir d'introduction à l'inventaire des archives de la ville, Hubert réalisa une série de notices sur les seigneurs successifs de Déols et de Châteauroux, de Laune au comte d'Artois, complétées par la publication par ordre chronologique des documents les concernant.

La publication la plus utile pour étudier le Moyen Âge classique est le « Recueil historique des chartes », publication de 165 chartes du IX^e siècle au milieu du XII^e, avec commentaire et analyse, même si l'édition est parfois hâtive et comporte quelques erreurs. Hubert s'est attaché à publier des ensembles : d'abord les textes fondamentaux sur l'abbaye de Déols, mais aussi 19 chartes de l'abbaye de Bénévent dont il avait trouvé des copies du XVIII^e siècle qu'il compléta à la Bibliothèque nationale, des titres des anciens prieurés de l'abbaye tourangelle de Marmoutier ou de l'abbaye de La Vernusse et d'autres établissements ecclésiastiques. J'ai prévu, avec l'aide de la petite-fille du grand archiviste, une nouvelle édition critique de ce corpus, avec traduction, notes et index, qui permettra une compréhension plus facile et plus sûre des textes essentiels commodément rassemblés de l'histoire médiévale du Bas-Berry.

On n'oubliera pas les travaux ultérieurs facilitant l'accès aux documents, comme ceux d'Alfred Gandilhon (*Catalogue des actes des archevêques de Bourges, antérieurs à l'an 1200*, de 1927), de René Gandilhon (*Inventaire des sceaux du Berry antérieurs à 1515* publié en 1933, *Catalogue des chartes de franchise du Berry*, de 1940), ou la thèse, inédite mais consultable aux Archives, de M. Jacques Greslier sur le cartulaire de Levroux (1975), sans oublier l'édition critique (1987) des deux chartes de fondation de l'abbaye de Déols par Jean Hubert, fils d'Eugène et membre d'une famille qui a beaucoup contribué à une meilleure connaissance du patrimoine de l'Indre.



Charle li rois alabarbe grisfugne.
 Si e auz toi pleus a este en espaigne.
 Conquis la terre usque lamer alreigne.
 E n meür esto fu uelie ses enseigne.

Et e troue bore ne castel qil ne plaigne.
 Ne e mü tant aut qa la tre ne faigne.
 Fors saragoze auchef d'une moüaigne.
 La e marfille qi la loi des ne daigne.
 Os abomet fert mot fait folle gaaigne.
 Ne e port durer q charles ne le taigne.
 Car il na home te lui fuir se seigne.
 Fors gainelo qil tit por engigne.
 Jamais nest ior qe li rois ne sen pleig.

En saragoze est marfille liber.
 Os une olue se fist por te port.
 E n uirö lui si te meue i si per.
 Os un pevon qil fist toz liter.
 Os öte li rois si comce apler.
 O ie seignor qe ie uel uel moster.
 Consius moi comce potai qret.
 Des tender moi te bouce rda foler.
 Ben a set anz ne fut mie apes.
 En pere o puet tant retoter.
 E n cest pais entai po, oquister.
 A is a nus castay n tres fut gaster.
 Cite nauös qi us lui peust durer.
 Os ad ex osel uel remader.
 Fors ael un ang potai us lui aler.
 Os at font se cel qi onfast mot son.
 Ne e oüdeissent. Fors d'egron ostedat.
 Fors blaniardun cil ne seü ater.
 Ben est le mot p'ore neüer.
 En uon hō tant sages moüer.

B. 225
 Mss 1



Chanson de Roland

Ce manuscrit du XIII^e siècle contient une célèbre chanson de geste. Elle évoque le souvenir de la défaite de l'arrière-garde de Charlemagne à Roncevaux en 778. La mort de Roland, neveu de l'empereur, illustre l'épopée médiévale.

« Chanson de Roland », conservée à la Médiathèque de Châteauroux, folio 1

Sceau de Gui III de Chauvigny

Au Moyen Âge, l'usage d'un sceau se répand pour authentifier un document. Le sceau indique aussi l'appartenance sociale de son détenteur (roi, prince, ville ou simple chevalier...). Ici, le puissant Gui de Chauvigny, alors l'un des derniers grands seigneurs de Châteauroux, compagnon de Charles VII et de Jeanne d'Arc, est représenté en armes, chevauchant un destrier :

Les armes de sa famille sont présentées sur l'écu et la cotte du chevalier, ainsi que sur la housse du cheval.

Sur le fond, appelé « champ », se trouve un treillis en losange garni de petites croix (croisettes) et de têtes de léopards. Sur les bords du sceau est gravée une inscription, la légende, sur laquelle on peut déchiffrer :

S[ceau] GUI DE CHAUVIGNI [seigneur de Chateaur]OUS VICONTE DE BR[osse]

Derrière se trouve le contre sceau : dans un champ de croisettes, l'écu est penché et orné d'un heaume couronné d'un col de cygne, il est porté, comme dans les sceaux royaux par deux anges.

Sceau et contre sceau révèlent ainsi la qualité de son titulaire : Gui de Chauvigny est en effet un grand seigneur féodal, aussi dispose-t-il d'un sceau équestre le représentant en armes, comme le veut alors l'usage au sein de l'ordre nobiliaire. Son sceau est de grande taille, 6,5 cm de diamètre environ, et de couleur rouge, couleur alors très prisée car elle reprend celle de la chancellerie royale.

Sceau de Gui III de Chauvigny, 1461, Archives départementales de l'Indre, G 61



Sceau de Philippe-Auguste

Premier sceau de majesté (connu pour les années 1180-1209) de Philippe Auguste (1165-1223).

Comme ses prédécesseurs depuis un siècle et demi, le roi est assis de face sur un trône. Ce trône, en forme de X, est orné d'avant-corps représentant des têtes de lion et repose sur une estrade à arcatures. Le roi porte de longs cheveux ceints d'une couronne à trois fleurs de lis. Il est vêtu d'une tunique, d'une dalmatique et d'un long manteau attaché sur l'épaule droite par un nœud d'étoffe. De la main gauche, il tient un sceptre terminé par une fleur de lis dans un losange, de la droite une fleur de lis.

Si l'on trouve des fleurs de lis sur les couronnes des souverains capétiens antérieurs, l'emblème acquiert avec Philippe Auguste plus d'importance et figure sur le contresceau, faisant du monarque un personnage sacré (la Vierge est souvent représentée avec un sceptre à fleur de lis, comme sur le sceau de Fontgombault). C'est l'historien contemporain Rigord, moine de Saint-Denis, qui dans sa chronique du règne, qualifie Philippe II d'«Auguste», car né au mois d'août (*augustus* en latin), et ayant augmenté (*augere* en latin) peu après son avènement le domaine royal de l'Artois, de l'Amiénois, du Valois et d'une partie du Vermandois. Et peut-être est-il considéré comme héritier de l'empereur Charlemagne par la maison de Champagne, dont il descend par sa mère. A la fin de son règne, il a considérablement «augmenté» le domaine royal (Normandie, Champagne, Bretagne, Auvergne... et Berry aquitain ou Bas-Berry).

Moulage du sceau de Philippe Auguste, réalisé par la société Scel Art', original conservé aux Archives Nationales





Bulle pontificale de Callixte III

Les papes utilisent sur les documents officiels des sceaux (« bulles ») en plomb et non en cire. Sur le revers se trouvent les mentions PP pour pape ainsi que leur nom, ici CALISTE III. Sur l'avers sont rapportés les initiales et visages de saint Paul et saint Pierre (SPA SPE). Jésus a donné à Pierre prééminence sur ses apôtres. Paul, juif converti après sa mort, a contribué à la christianisation de l'Occident par ses voyages missionnaires. Tous deux sont morts martyrs à Rome et sont les patrons de l'Eglise romaine, dont le pape est le chef.

Bulle de Callixte III, 1455, Archives départementales de l'Indre, G61



Monnaies de Déols

Au début du X^e siècle, l'atelier monétaire de Déols poursuit la production de monnaies d'argent de l'atelier de Bourges, dont il suit les modèles. Les premières pièces de monnaies déoloises (Eudes l'Ancien, à partir de 1013) font apparaître le monogramme carolingien. Selon les nombreux exemplaires trouvés, le coin fut abondamment utilisé. Toutefois, peu après, Eudes l'Ancien adopta l'étoile, d'abord à 5 puis à 6 pointes, qui a perduré à Déols jusqu'à l'avènement des Chauvigny à la fin du XII^e siècle. Ces derniers seigneurs apposèrent sur leurs espèces les armes de leur famille, les fusées.

La monnaie déoloise circulait dans tout le Berry et à l'entour, comme le montrent les chartes et les découvertes de trésors monétaires. D'autres monnaies furent frappées à Issoudun et Sainte-Sévère. Il existe des ateliers monétaires à Bourges, Vierzon, Saint-Aignan, Charenton, Châteaumeillant et Selles-sur-Cher.

Au XIII^e siècle triomphe la monnaie du roi, comptée en « livres tournois » d'après la monnaie frappée à Tours (les espèces étant appréciées dans une monnaie de compte, la livre, divisée en 20 sous ou sols, le sol divisé en 24 deniers).

Musée de Châteauroux

*Bibliographie : A. Blanchet et A. Dieudonné, Manuel de numismatique française, IV, Monnaies féodales françaises, 1936
E. Hubert, Le Bas-Berry... – Châteauroux et Déols, Paris, 1930, pp. 51, 64, 67, 68*

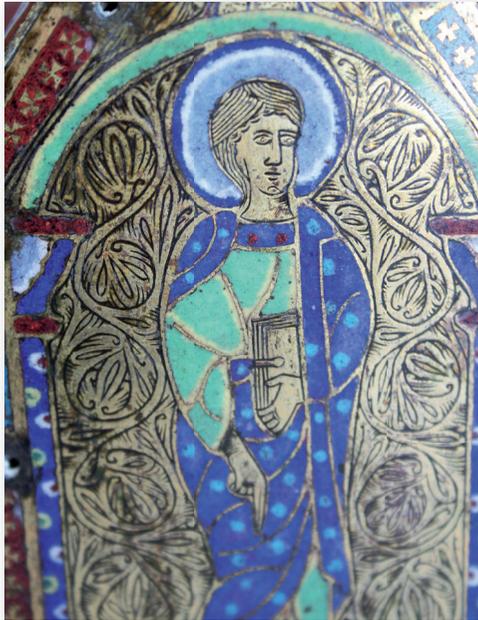


Chevet de Fontgombault

L'église abbatiale Notre-Dame, édifiée au XII^e siècle, puis restaurée à l'identique au XIX^e siècle pour la nef, constitue un monument roman majeur. Le chevet de l'abbatiale est doté de chapelles rayonnantes.

Cliché Paul Kula

Châsse de Sazeray



Châsse en émail champlevé, travail limousin, fin du XII^e siècle. Haut. 0,153 m, larg. 0,183m.

Émile Chénon dans son *Histoire de Sainte-Sévère en Berry* (1888) décrit le premier ce « reliquaire en cuivre rouge ayant la forme d'une maison couverte d'un petit toit à double égout... La paroi latérale antérieure est divisée en trois compartiments où se trouvent figurés : dans celui du milieu la Crucifixion et dans les deux autres un personnage tenant un livre... Sur chaque paroi terminale se trouve de même un personnage... debout et tenant un livre. Le ton général des émaux est le bleu, là où le cuivre paraît à la surface, il semble avoir été doré. Par derrière, le reliquaire est simplement décoré de six rangs de doubles cercles concentriques renfermant des croix en forme de quadrilobes. Les planches de cuivre sont clouées sur une charpente en chêne assez épaisse, terminée par quatre petits pieds cubiques ».



Depuis 1888, le conseil de fabrique souhaitait vendre l'objet pour reconstruire l'église. Pour éviter sa disparition, le directeur des beaux-arts le fit inscrire sur la liste des monuments historiques, en même temps que la châsse de Saint-Marcel (1897). Il accepta toutefois en 1898 la vente au musée de Châteauroux pour la somme de 1600 francs.

La châsse de Sazeray est antérieure à celle de Saint-Marcel (1220-1240) : la première représente un Calvaire, la seconde un Christ en gloire, thème en faveur à partir de 1200. Par ses bordures de petits cercles concentriques émaillés, elle se rapproche de la châsse de Nantouillet (musée de Meaux), datée des années 1180. L'insertion des personnages dans des arcatures est encore d'esprit roman.

Musée de Châteauroux

Chapiteaux romans

Les chapiteaux sont richement décorés : oiseaux, feuilles d'acanthé, volutes, palmettes. Les exemples sont nombreux dans le département de l'Indre. Ici, chapiteaux de l'ancienne abbatale Notre-Dame de Déols.

Musée de Châteauroux





In nomine dñi nři ihu xpi. Robertus. & Odo. Ebrardi filii. danius do. & Sctō Lauriano. panimarū nrām. & parentū nrōrū. remedio. certant
 Scti hylarii. de iurundela tota. & usul tñ pter qđ in casamento habet. Preterea alochū nrām ubi cũq; fuerit in uentū. & libera comendatū
 irām. danius simulē totam. Et ego Robertus. eo qđ Odo fr̄ mī bona uoluntate concecit. & partē suā istarū rerū & partē meā do. et Sctō Lauriano
 relinquo illi totū aliu honorem meū qđcūq; habeo. Et ille Odo iurat m̄ sup̄scōs qđ for factū sciens de reb; istis n̄ fecerit. neq; inquisi
 erit. quo modo Scti Lauriani p̄dat. Qđ si for facturam nescierit fuerit. infra. xl. dies emendet. Canonici Scti Lauriani. ul' ad illos
 terminos quos comune capitulu dabit illi. Et si alius aliquis for facturū inde fecerit. ul' aliquid inde alūpmauerit. p̄fide Odo.
 calūpnia auferat. & p̄fide canonici adiuuet. de eo qđ comiserit. aliquid. Odo iurat & concedit hoc. ego Robertus confirmo. Nichil
 p̄ter xpi. antip̄stus habere uolo. Nec in mundo aliud retinere cupio. sic debetis patris mei & meū Scti Laurianū heredē facio
 illi anime mei & corpori ad uocātū fieri cupio. Quicūq; aecclē Scti Lauriani hęc abstulerit. que bonce nrā donant. Ego Robertus.
 & Odo fr̄ mī s̄t ille maledictis. & pars ei cū dātā. & abiron. cū nrone. & apostata Iuhano.

S Rodulphi. **S** Adela comitissa. **S** Eorvō curia. **M**ia donatio.
 Sactorum aduocatio presertim proficit ad memoriam futurorum. Unde aduocatum posteriorum huius carce iudicamus
 ad notandum. qđ Odo uastamentū pro male factis & iniustis que fecerat beato Lauriano eiusq; ecclē & canonicis pro
 emendatione sua bona uoluntate omīs donaciones & conuersiones & quecūq; ipse & fr̄ suus Robertus dederant ul' fecerant
 antea Sctō Lauriano. & clericis & m̄sēnā donat. & confirmat. atq; concedit. & quecūq; calūpmauerat. dimittat.
 Insup donat p̄ hīdem ca. s̄s hereditatem et terrā manerū de piraco. qđcūq; habebat. inde immo. Concedit etiam
 ecclām Scti laurentis. & omā que inde acquirere poterat canonici abgaufrido & ab eufemia & a filiis suis. Similit
 donat uocorē seophani. & uocorē infantē ipsius. Similit
 donat mēra doureth inf̄mo curi aqua & piscationē & consuetudinē quā habet ibi. post obtā sui. Si sine herede
 delegata uocorē obierit. Et de re uestitura maduentū inquadagesimo singulis annis. dat canonici piscationē
 & consuetudinē sui in. in eadem aquā fluuii eodē modo dat terrā sui iurecti & vi. denarios debitalet singulis
 annis. & denarios in dñi. de de iurundela & in filiis. & vi. denarios in dominico de melueto & in infantib; suis.

Odoni. **S** vauris. **O**ri esendis
Roberthi filii hincoms. **S** Geroni. **S** Roberti. **S** brigensis. **S** Vlgerii. **S** Eruci.
 de iurundela. **S** Ebrardi. **S** Stephani. **S** Canoniceum. **R**oberti. **S** stephani. **S** dymerie.
 Gaufridus. **A**mundus.

Sup̄ scriptā damnationē habeat. quicūq; Sctō Lauriano abstulerit hęc omīa.

1012. Archives départementales de l'Indre, G 192

Charte du chapitre Saint-Laurian de Vatan

Cette charte est la plus ancienne pièce conservée aux Archives départementales de l'Indre. Bien que non datée, elle a été rédigée vers l'an Mil car Raoul II, prince de Déols entre 952 et 1012 est mentionné comme témoin.

Archives départementales de l'Indre, G 192

Charte de saint Louis

Cette charte est écrite en latin comme le veut l'usage médiéval. En effet, c'est alors la langue officielle des élites : chancellerie royale et ecclésiastique. Le latin restera longtemps utilisé pour les actes officiels dans les pays de langue d'oïl tel que le Berry. Les chartes en français n'apparaissent qu'au 13^e siècle en Berry et ce n'est qu'en 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, que François 1^{er} imposera l'usage du français dans les actes officiels.

Cette charte est écrite en minuscule caroline, calligraphie couramment utilisée pour les manuscrits depuis l'époque de Charlemagne. Contrairement aux caractères d'imprimerie, les lettres sont plus liées, l'écriture est plus « cursive » car la main « court » plus vite aussi les abréviations sont-elles nombreuses : Lud' pour Ludovicus , pit' pour pariter.

A travers son objet (confirmation de privilèges accordés par le roi à une communauté religieuse), ce document permet de mettre en évidence la nature du pouvoir royal qui s'affirme alors en France. En effet, par un tel acte, le roi apparaît comme la source de la justice et de la loi, qui ne se conçoit pas indépendamment de la religion chrétienne d'où les expressions : « par la grâce de Dieu », « en vue de la charité divine ».

Confirmation par Saint Louis des privilèges de l'abbaye de La Prée, Archives départementales de l'Indre, H 346



¹²⁰⁷
Ego Will's dei gra bituricensis archiep's Aquitanie p'mas
notum esse uolumus p'sentib; et futuris. q'd petrus de char
nai miles in n'ra p'sentia concessit elemosinã quã Odo
pater suus fecerat ecclie de Barzella de duob; sextariis fru
menti in decima sua de ualenciaco annis singlis capiendis.
et p'misit q'd nunquã cont' eandẽ elemosinã ueniet. s; poti
cam annuatim p'soluet. Actum Anno d'ni millesimo
ducentesimo septimo.

ARCHIVES DE L'INDRE
Propriété Publique

*Charte confirmant
un don à l'abbaye de Barzelle*

Ce document de 1207 est caractéristique des sources de l'histoire médiévale, composées en effet essentiellement d'archives ecclésiastiques. Cette charte est aussi remarquable par son écriture fort lisible. Ici, le chevalier Pierre de Charnay confirme devant l'archevêque de Bourges, Guillaume du Donjon (1200-1209), un don fait par son père à l'abbaye cistercienne de Barzelle.

Archives départementales de l'Indre, H 15

Le Moyen Âge à la Bibliothèque municipale de Châteauroux

Marc du POUGET, directeur des Archives départementales et du Patrimoine historique de l'Indre

Les fonds anciens des bibliothèques municipales sont nés des confiscations révolutionnaires : d'abord la mise à disposition de la Nation des biens du clergé par la loi du 2 novembre 1790, puis la mise sous séquestre des biens des émigrés en l'An II. Châteauroux est bien dans ce cas, même si la présence de manuscrits médiévaux est ténue. Cela est dû aux destructions des guerres de religion et à la pratique de la commende, qui a attribué les abbayes et prieurés aux protégés du roi, paralysant la vie monastique : ainsi il ne reste plus rien de la bibliothèque de Déols, et les bibliothèques ecclésiastiques aujourd'hui conservées (Fontgombault, Argenton, Le Blanc, Saint-Gaultier) ont peu de manuscrits médiévaux, mais presque exclusivement des imprimés (bibles, commentaires bibliques, ouvrages de liturgie ou de théologie). On peut citer de ce fonds originel deux pièces : la première est un exemplaire des *Grandes Chroniques de France* du XV^e siècle, compilation d'histoire de France élaborée à l'abbaye de Saint-Denis et qui pourrait provenir des Augustins de Châtillon-sur-Indre, avec de belles miniatures dont la moitié a été découpée par un lecteur indélicat et se trouve

aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France ; la seconde est un bréviaire des Cordeliers d'Argenton, de la fin du XV^e siècle, doté d'un certain nombre de notes annalistiques d'intérêt local de 1494 à 1505.

La première bibliothèque publique, créée à la Révolution, était à l'École centrale de l'Indre (actuel lycée) et son public avait des goûts classiques ennemis de la « barbarie gothique » : on notera avec amusement l'aller-retour du cartulaire de Levroux, conservé aux archives de la préfecture, qui fut « déposé à la bibliothèque de l'École centrale le 25 ventôse an X d'après la permission du Préfet, qui l'ayant jugé inutile dans les archives des titres domaniaux, a pensé que dans la Bibliothèque, il pourrait quelques fois piquer la curiosité des lecteurs philosophes. Reporté aux archives, comme pouvant y être consulté utilement en frimaire An XIII ». De même l'antiphonaire des Cordeliers aurait-il pu être dévolu à la bibliothèque si des « lecteurs philosophes » avaient bien voulu s'intéresser à ce genre de documents.

Le legs de Jean-Louis Bourdillon, collectionneur suisse de lointaine origine berrichonne, allait donner heureusement en 1856 au fonds ancien de la bibliothèque ses lettres de noblesse. Sa collection comporte tout d'abord un manuscrit de la *Chanson de Roland* du XIII^e siècle, sobrement illustré de lettrines et de rinceaux, qui se trouvait au XVI^e siècle dans la bibliothèque des Gonzague à Mantoue et aboutit au XVIII^e dans celle de Louis XVI à Versailles. « Ce manuscrit n'a point de valeur appréciable, note Bourdillon ; aux yeux de certaines personnes, il peut valoir cent mille francs ; aux yeux d'autres personnes, vingt sous ». Pourtant, très fier de son acquisition,

et bien mortifié que l'exemplaire de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford fût plus ancien, il parcourut l'Europe à la recherche de tous les exemplaires du poème épique.

Il légua aussi une édition incunable du *Roman de Tristan* imprimée sur vélin à Paris chez Antoine Vérard vers 1496 et abondamment illustrée de miniatures comme un manuscrit. Mais la pièce la plus somptueuse est le *Bréviaire à l'usage du diocèse de Paris*, réalisé pour le dauphin Louis de Guyenne avant le décès de ce prince en 1415, qui figura au XVIII^e siècle dans la collection du duc de La Vallière. Un autre ouvrage provenant de cette prestigieuse collection est le *Livre pour l'enseignement de ses filles* du chevalier de La Tour-Landry, copié au XV^e siècle, doté d'une miniature représentant au début l'auteur, Geoffroi de La Tour-Landry, accompagné de ses trois filles devant son château, et dans les pages suivantes des lettrines et des rinceaux.

Peu important en quantité, mais précieux, le fonds des ouvrages médiévaux conservés à la Bibliothèque municipale de Châteauroux nous donne une image raffinée du patrimoine écrit médiéval.

Le rôle des bourgs castraux dans l'organisation du peuplement au Moyen Âge en Berry

Armelle Querrien (CNRS, UMR 8589 ; ARHAMIS)

La naissance des châtelainies, dont la majorité date des XI^e et XII^e siècles, a été marquée par la construction de châteaux, souvent sur motte, qui ont joué un rôle important dans l'organisation du peuplement non seulement au cours du Moyen Âge, mais aussi au-delà. En effet, ces châteaux ont drainé à eux la population et suscité l'établissement d'habitats agglomérés directement autour du château ou à proximité immédiate, qu'il est convenu, depuis les années 1990, d'appeler « bourgs castraux » et qui sont souvent à l'origine des villes et villages actuels.

Dans une région où la documentation écrite ne devient abondante qu'à partir de la fin du XII^e, et surtout au XIII^e siècle, et n'éclaire donc que rarement l'origine de ces créations, le recours à l'archéologie peut offrir des éléments de datation plus anciens. Ainsi à Moulins-sur-Céphons il y a plus de 150 ans entre la date attribuée à la construction de la motte (environ 1050) d'après fouille, étude du mobilier, datations par archéomagnétisme et carbone 14, et les premières mentions du site (*castellania*, *aula*, *castrum*), et de ses seigneurs dans le cartulaire de Levroux. Toutefois, les informations archéologiques poussées ne concernent

qu'un nombre restreint de sites ; elles soulignent chaque fois la complexité de l'histoire de ces sites.

Face à ces difficultés documentaires, l'analyse des relations spatiales entre les châteaux, leurs agglomérations subordonnées et leurs environs, est d'un grand apport pour reconstituer leur genèse. Elle s'appuie conjointement sur l'examen des cartes et cadastres, et sur les données historiques et archéologiques. Mais, à la différence du classement typologique adopté par certains chercheurs et fondé sur la topographie et l'aboutissement de ces bourgs, la démarche que j'ai entreprise part du projet seigneurial, en examinant le choix du site par le seigneur, son inscription dans le contexte de peuplement alors en place, les modifications que la politique seigneuriale a suscitées dans l'organisation de l'espace et dans la vie des habitants. Cette démarche, dans la suite de celle d'Emile Chénon, met en lumière les changements que l'institution châtelaine et la fondation des castrums ont entraînés dans le réseau des habitats et la mise en valeur des terroirs.

Le choix des sites

La plupart de ces bourgs prennent la suite d'occupations antérieures, antiques ou du Haut Moyen Âge. Quand le site ancien a une position adaptée à la construction d'un château, et est donc militairement exploitable grâce au relief ou à des aménagements hydrauliques tels que la mise en eau de fossés et la formation d'étangs, le seigneur châtelain s'y établit et bénéficie des infrastructures économiques et sociales en place ; le bourg se confond avec le chef-lieu de paroisse, et il se restructure autour de ce nouvel élément fort du paysage, le château. Il y a continuité. C'est le cas

de centres urbains relativement importants comme Issoudun, Châteaumeillant, Vierzon, Levroux, Dun-sur-Auron, Vatan, mais aussi de nombreuses petites villes comme Pellevoisin où des vestiges antiques et du Haut Moyen Âge ont été découverts et où la motte, située à une centaine de mètres de l'église paroissiale Pierre et Paul, est conservée. C'est aussi le cas de villages comme Moulins-sur-Céphons, où à la motte édifée au milieu du XI^e siècle sur un atelier de potier du début du même siècle succède un château détruit au plus tard au début du XV^e et remplacé au milieu de ce siècle par une résidence seigneuriale construite à l'extérieur du bourg fortifié.

Levroux montre qu'un léger déplacement du château peut ne pas modifier l'organisation d'ensemble. Le premier castrum est à l'emplacement de l'agglomération gallo-romaine et du Haut Moyen Âge : c'est le « château-vieux » donné au chapitre au début du XI^e siècle. Le « château-neuf » est construit à l'extérieur du bourg, pour des raisons stratégiques, sur la colline où se trouvait l'*oppidum* gaulois. La ville continue de se développer au pied de la colline, autour du site du premier château, occupé par la collégiale. Dominée par le château au nord, elle est protégée par des étangs à l'est et ceinte de fossés ; outre la collégiale, elle renferme l'église paroissiale, un hôtel-dieu, la halle, des maisons, des granges, des fours, des pressoirs, et des marchés et des foires s'y tiennent tout au long de l'année.

Ailleurs, il y a eu couplage, ou gémation suivant le terme utilisé par Emile Chénon : le château crée un nouveau pôle d'attraction voisin de l'habitat antérieur, mais distinct, et un bourg se développe autour de chaque pôle, l'un religieux, l'autre castral.

La toponymie en conserve le souvenir, les deux pôles ayant le même nom, mais accompagné d'une épithète différente, comme le haut et le bas, le vieil et le neuf, la ville et le château. Ainsi Villentrois est formé d'un Bourg-de-l'église et un Bourg-du-château, distants de 300 m et séparés par le cours du Modon. Argenton-sur-Creuse présentait au X^e-XI^e siècle une configuration très proche. La Vieille ville se trouve sur la rive droite de la Creuse, à l'emplacement d'une nécropole gallo-romaine du III^e siècle, au lieu de franchissement par un gué et un pont d'une voie gallo-romaine très importante. La première église du vicus d'Argenton, dédiée à saint Etienne fut bâtie à cet endroit, à la fin du VI^e ou au VII^e siècle, sur un bâtiment gallo-romain. Au VIII^e siècle, le castrum d'Argenton est construit sur un éperon naturel situé sur l'autre rive de la Creuse ; les vestiges en place du Vieil chastel remontent au XII^e siècle. Avant 1194, la forteresse est agrandie et la nouvelle partie, appelée Châteauneuf, est dotée d'une chapelle Notre-Dame, reconstruite au XIX^e siècle. Une agglomération se forme au pied du château, la Ville haute. Mais la zone qu'elle occupe est très exiguë et sur une forte pente. L'agglomération grandissant, une nouvelle traversée de la Creuse a lieu, et la Ville basse, où se situe le centre actuel, se construit de l'autre côté du pont bâti au XI^e siècle, et refait à de nombreuses reprises depuis, qui joint les deux villes. Le faubourg Saint-Paul, faubourg de la Ville basse, se situe entre cette dernière et l'ancien emplacement du cimetière. Une autre extension de l'habitat a lieu au sud du château, où le faubourg de Châteauneuf se construit avant le début du XIV^e siècle. L'histoire du développement du bourg castral d'Argenton est complexe ; elle commence

par la gémination de l'agglomération, consécutive au choix du site du château sur la rive gauche, à l'écart du site primitif autour de l'église Saint-Etienne, et finit par la formation d'une nébuleuse de cinq ensembles d'habitat, tous placés sous la domination du château.

La construction du château a parfois entraîné un dédoublement de l'habitat. L'attrait exercé par le château aboutit à la création d'une nouvelle agglomération, qui se développe en concurrence à l'ancienne et acquiert rapidement le rôle de chef-lieu de paroisse. Entre les deux bourgs voisins, persistent des liens étroits et des rivalités. Ainsi Déols est un ancien vicus, siège d'une paroisse mérovingienne, où une abbaye fut fondée en 917 par le seigneur de Déols ; ce dernier avait édifié son château avant 917, sur l'autre rive de l'Indre, à 1,5 km du vicus, sur une éminence naturelle. Autour du castrum Dolis se forma une agglomération qui donna naissance à Châteauroux. La chapelle du château, d'abord simple succursale de la paroisse de Déols, devint vite chef-lieu de paroisse. Le développement parallèle et la réussite des deux bourgs se traduit par l'existence, dès 1138, de trois paroisses à Déols, et de cinq à Châteauroux, dont une en dehors de la ville, toutes ces paroisses relevant de l'abbaye de Déols. Le même cas s'est produit pour Saint-Satur et Sancerre, Saint-Hilaire-de-Lignières et Lignières, Dampierre et Concessault Vic et Saint-Chartier, Montgivray et La Châtre, Pouligny-Saint-Martin et Pouligny-Notre-Dame, Boussac-Bourg et Boussac-le-Château, Selles-Saint-Denis et la Ferté-Imbault. Chaque fois, les deux agglomérations se maintiennent l'une à côté de l'autre, même si elles connaissent un essor différent, et une église du bourg castral acquiert tôt ou tard le statut

de chef-lieu de paroisse. Lignières, dont le castrum a été édifié à 2,8 km de Saint-Hilaire avant 1040, grandit rapidement pour devenir une petite ville, tandis que Saint-Hilaire demeura un village. La prédominance du bourg castral se marqua par le changement de nom de l'agglomération la plus ancienne : Saint-Hilaire-de-Borneis devint Saint-Hilaire-de-Lignières avant la fin du XV^e siècle et le resta. Toutes ces agglomérations sont aujourd'hui des chefs-lieux de commune, la plus importante de chaque couple correspondant chaque fois à l'ancien bourg castral.

D'autres fois, le château forme un pôle d'attraction assez puissant pour attirer à lui la population au détriment de l'ancien centre et provoquer un déplacement de l'habitat. L'ancien centre décroît, même s'il conserve longtemps ses fonctions de chef-lieu de paroisse. Les années passant, l'église se retrouve au milieu d'un simple hameau, à l'écart de la nouvelle agglomération en expansion. Dans l'Indre, Mézières-en-Brenne succède ainsi à Subtray, chef lieu de la paroisse primitive, Palluau à Onzay, qui fut en outre chef-lieu de viguerie, Châtillon-sur-Indre à Toizelay, Buzançais à Saint-Etienne, et, dans le Cher, Culant à Prahais, les Aix d'Angillon à Valentigny, Montfaucon à Berry, Châteauneuf-sur-Cher à Marigny ; la plupart de ces anciens chefs-lieux de paroisse portent des toponymes antiques.

Rares sont les créations *ex nihilo* dans cette région dont le peuplement est déjà dense et largement réparti à la fin du Haut Moyen Âge. Elles semblent difficiles à réussir. Un exemple illustre est fourni par Brosse, mentionné par Aimoin pour l'année 974. Giraud, vicomte de Limoges, en est alors seigneur, ainsi que d'Argenton. L'ensemble fortifié occupe un

éperon rocheux qui domine le ruisseau Bel Rio de 40 m. Une agglomération s'est constituée à l'extérieur du château, à la racine de l'éperon, entourée de fossés et de murs. Froissart raconte comment la « ville de Bruese » fut détruite en 1370 par les Poitevins, en guerre contre Guy II de Chauvigny, seigneur de Brosse, qui avait pris le parti de Charles V contre les Anglais. Toutefois ce bourg ne dut jamais être très développé, malgré le renom de ses seigneurs et le rôle éminent du château dans l'histoire féodale du Berry. L'échec de cet ancien siège de vicomté est attribuable à sa situation en cul-de-sac, à l'écart des axes de circulation, et à sa proximité de deux agglomérations bien desservies, Chaillac, chef-lieu de paroisse de Brosse d'origine antique, à 2,5 km au nord-ouest, et le bourg monastique de Saint-Benoit-du-Sault, à 5 km à l'est.

Lorsque, au moment de la création des châtelainies, les seigneurs établissent leur chef-lieu, ils construisent la plupart du temps leur château dans les anciennes agglomérations qui quadrillent déjà le Berry et sont, de longue date, des chefs-lieux paroissiaux. L'agglomération existante change de forme et d'organisation, et ajoute à son ancien rôle religieux et économique de nouvelles fonctions, politiques, judiciaires et militaires, liées à son statut de chef-lieu de châtelainie. Les modifications topographiques sont plus ou moins perceptibles lorsque le château s'est inséré dans le tissu de l'habitat en place (continuité) ; elles sont évidentes dans les cas de germination. Mais lorsque les impératifs stratégiques entraînent le choix de sites à l'écart des agglomérations existantes, il y a modification du réseau d'habitat. De nouveaux centres sont créés qui ou bien s'intercalent entre les anciens

avec plus ou moins de succès (dédouplements et créations *ex nihilo*), ou bien suscitent un déplacement de l'habitat à leur profit. Ces modifications entraînent localement des changements dans l'organisation de la vie économique et sociale, mais aussi religieuse.

Bourgs castraux et réseau paroissial

Suivant la position des nouveaux centres de châtelaineries dans le réseau d'habitat en place, les anciennes églises paroissiales se trouvent confirmées ou détrônées, parfois jusqu'à disparaître. Dans les cas de continuité, de couplage et de déplacement décrits ci-dessus, il n'y a pas de modification du réseau paroissial. Les églises paroissiales gardent leurs prérogatives, même lorsque le déplacement du centre administratif et économique les met dans une situation marginale. Toutefois, églises et prieurés de fondation seigneuriale, édifiés près du château, entrent souvent en concurrence avec les chefs-lieux religieux antérieurs. Mieux placés et mieux dotés, ils condamnent ces derniers à périr et tentent de les remplacer, ce qui suscite des conflits nombreux et durables, comme celui qui opposa du XII^e au XVIII^e siècle Saint-Tiburce de Toiselay à Saint-Outrille de Châtillon-sur-Indre.



Les transferts de la fonction paroissiale de l'église primitive à l'église d'un bourg castral fondé en dehors de l'ancien centre de peuplement ne s'opèrent, le plus souvent, qu'après plusieurs siècles de résistance des autorités religieuses. Ils se font souvent par nécessité, en raison de la vétusté des bâtiments ecclésiastiques : Saint-Etienne près de Buzançais reste chef-lieu de paroisse jusqu'au XVI^e siècle, Valentigney jusqu'au XVII^e, Subtray, Onzay et Berry jusqu'au XVIII^e. Les cimetières restent longtemps attachés aux anciens chefs-lieux paroissiaux.

La rivalité entre église paroissiale et prieuré de fondation seigneuriale existe aussi dans les bourgs castraux qui se sont développés en continuité avec l'agglomération antérieure. Certaines églises priorales sont devenues des lieux de culte privilégiés et ont connu un grand rayonnement. Richement dotées et bien entretenues, elles ont résisté à l'usure des siècles et se sont vu attribuer le statut de chef-

lieu paroissial à la suite de la désaffection des églises paroissiales auxquelles elles portaient ombrage. A Levroux, la paroisse eut d'abord son siège dans une église dédiée à saint Pierre et saint Paul, située dans le *castrum vetus*, près de Saint-Sylvain, et détruite au XVIII^e siècle. Cette église perdit dès le Moyen Âge sa fonction paroissiale au profit de la collégiale; encore désignée en 1260 par le terme d'*ecclesia*, elle

apparaît à partir du XV^e siècle sous celui de *capella* ou chapelle. A Vatan, le prieuré Saint-Laurian a pris la suite de l'église paroissiale Saint-Christophe depuis la destruction de cette dernière à la Révolution, mais il attirait depuis toujours plus de fidèles que l'église paroissiale. Ces transferts, même tardifs, témoignent du rôle prédominant des structures mises en place par les seigneurs dans leurs chefs-lieux de châellenie, y compris dans le domaine religieux.

Les dédoublements de l'habitat aboutissent, en revanche, à un partage de l'exercice des droits paroissiaux et, lors de la fixation des territoires paroissiaux, à un découpage de ces derniers. Ainsi Châteauroux prend la partie de la paroisse de Déols située rive gauche de l'Indre. Sancerre prend l'extrémité ouest du territoire de Saint-Satur. La paroisse de Notre-Dame de Lignièrès est formée au détriment de Saint-Hilaire entre 1268 et 1327.

Dans cette région au peuplement ancien, le réseau des églises paroissiales est constitué dès l'époque carolingienne, et la majorité des chefs-lieux de communes actuels sont des chefs-lieux de paroisses carolingiennes. Déjà au XII^e-XIII^e siècle, quelques regroupements de paroisses rurales ont lieu, le poids de l'entretien de l'église et de son desservant étant trop lourds pour les paroissiens. Les créations de paroisses comme Concessault et Lignièrès, qui ont suivi des créations castrales, sont exceptionnelles ; elles s'effectuent avant la fin du XIII^e siècle. Seules les villes ont connu une multiplication des paroisses urbaines et suburbaines, accompagnant le développement de leur population et de leurs faubourgs. Les bourgs castraux n'ont donc eu que peu de répercussions sur l'organisation territoriale des paroisses, mais ils en

ont eu beaucoup sur la vie religieuse des paroissiens grâce aux nombreux prieurés et chapelles qui y ont été créés, à l'abri des fortifications ou à leurs abords.

Les enceintes

Bourgs ouverts et bourgs fermés coexistent tout au long du Moyen Âge, et l'absence d'enceinte ne traduit pas forcément un échec. Par ailleurs, les enceintes des bourgs sont souvent postérieures à l'agglomération dont elles consacrent le succès et protègent les richesses. Mais la datation de ces fortifications est difficile, que ce soit par l'archéologie ou par les textes. Les fossés sont entretenus et on ne retrouve alors que le matériel de leur dernière période d'utilisation. Les enceintes sont souvent reconstruites et les textes mentionnent des états tardifs.

À Moulins, le bourg se développe dans les basses cours attenantes à la motte construite au milieu du XI^e siècle ; il est entouré de fossés qui ceignent également la motte et sont mis en eau par une dérivation de la Céphons. Une coupe pratiquée dans le fossé de la basse-cour a livré du matériel, peu abondant, de l'époque du comblement partiel de ce fossé au XV^e siècle, des curages successifs ayant fait disparaître les vestiges antérieurs. La première mention du castrum est du XIII^e siècle, et aucune indication sur l'enceinte du bourg n'a été trouvée avant 1542 ; un aveu de 1623 fait état des « grands fossés du bourg ». A cette époque, l'agglomération s'est déjà étendue au-delà de l'enceinte. Pourtant le plan d'ensemble de l'agglomération montre que les fossés du bourg sont contemporains de la motte ; ils se raccordaient à elle et permettaient la mise en eau de son fossé.

Vatan a longtemps conservé la motte médiévale dans la basse-cour de laquelle s'est développé le bourg castral. Les vestiges de l'enceinte de ville, qui réunissait en un seul ensemble les quartiers autour de la paroisse Saint-Christophe et ceux attenants au prieuré Saint-Laurian, ne remontent pas au-delà du XV^e siècle. L'expansion de la ville a entraîné la création de deux faubourgs à l'extérieur de l'enceinte, le Faubourg haut où se trouvaient l'hospice Sainte-Anne, la halle et le pressoir, et le Faubourg bas. À Vatan, comme à Moulins,

le bourg castral avait, dès la construction du château sur motte, pour limites et défenses les fossés des basses-cours attenantes à la motte, surmontés sans doute dans un premier temps de

palissades, avant d'être totalement ou partiellement bordés de défenses en pierre ; les fossés étaient mis en eau par un aménagement du ruisseau du Pozon, séparé en deux bras ceinturant la ville.

D'autres études menées dans différentes agglomérations fortifiées comme Levroux, Buzançais, Issoudun, Argenton-sur-Creuse, illustrent les obstacles rencontrés pour établir la chronologie des défenses de ces bourgs. Les textes ne se préoccupent des fossés que lorsqu'ils posent problème, comme à Levroux où leur comblement est dénoncé par le seigneur au début du XIV^e siècle. Mais les premiers écrits les concernant sont bien des fois les demandes d'autorisation de fortifier faites au XV^e siècle,

demandes qui ne signifient nullement qu'il n'y avait pas déjà des murailles, mais que celles-ci sont à refaire ou à reprendre. Les enceintes dont on peut voir des vestiges aujourd'hui sont rarement antérieures au XV^e siècle où de nombreuses murailles furent édifiées ou restaurées ; elles ont fort bien pu être reconstruites à plusieurs reprises auparavant, et leur emprise modifiée au cours du temps. Ces murs de la fin du Moyen Âge, couramment de faible épaisseur, devaient avoir une efficacité limitée en cas d'opération militaire ; ceux de



Motte de Pellevoisin (Dessin d'Isidore Meyer, Esquisses pittoresques, 1843)

Levroux avaient 60 cm d'épaisseur et seulement 2 m de hauteur, et ceux de Châtillon, de 60 à 70 cm d'épaisseur pour une hauteur a t t e i g n a n t 8 m. Malgré leur faiblesse, ils

établissaient clairement le statut et la limite du bourg, et y renforçaient la sécurité en permettant le contrôle des entrées et des sorties et en facilitant le guet. De nombreuses précisions restent à apporter sur ces fortifications ; des fouilles archéologiques pourraient en partie combler les lacunes des textes.

Enfin, les bourgs non fortifiés étaient eux aussi précisément délimités, par des éléments naturels tels que des cours d'eau, par le château, ou par des voies de communication, statuts et privilèges des bourgs ne s'appliquant qu'à des territoires définis. La reconstitution de ces limites s'appuie sur les textes, sur l'analyse topographique et cartographique ; elle reste pour beaucoup à faire.

Aménagements et équipements

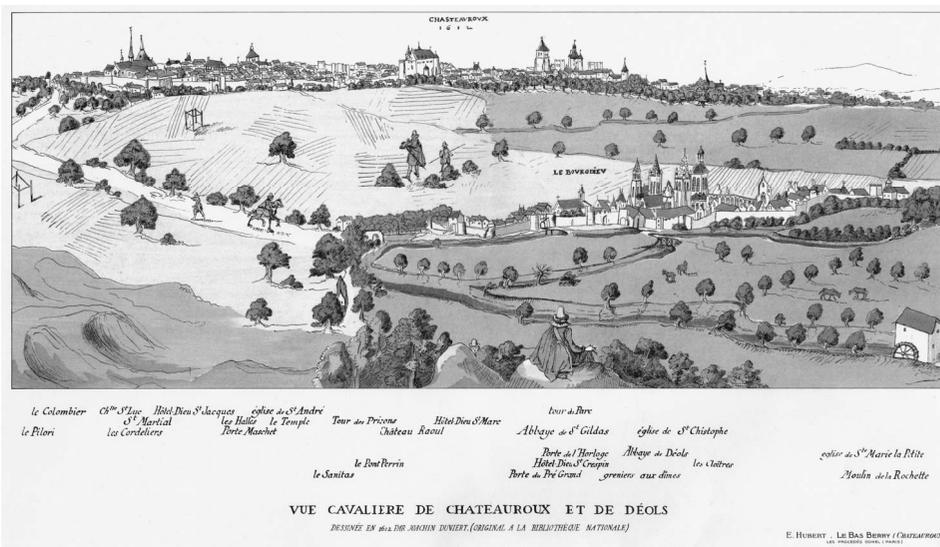
Les agglomérations qui se sont développées autour des châteaux ont été équipées de bâtiments édifiés pour accueillir diverses institutions laïques et ecclésiastiques. Elles ne présentent pas de plan ordonné et systématique, mais des points forts, châteaux et édifices religieux, autour desquels l'habitat s'est organisé. L'auditoire et la prison, indispensables pour l'exercice de la justice par le seigneur, sont situés à proximité immédiate du château, dans le castrum. À Argenton, ils sont dans la Ville haute. À Moulins, ils occupent, à partir du XV^e siècle, une ancienne tour du châtelet d'entrée du bourg et une maison attenante. À Levroux, à la même époque, l'auditoire se trouve au-dessus des halles construites par le chapitre dans l'enceinte de la ville, en dehors du « château-vieux ». Prieurés et chapelles sont très nombreux dans ces agglomérations, y compris dans les faubourgs qui se structurent souvent autour d'eux et renferment, la plupart du temps, les hôtels-Dieu et autres établissements religieux et charitables. Ainsi chaque partie de la ville d'Argenton est dotée de lieux de culte. La Vieille ville reste le siège de la paroisse avec l'église Saint-Etienne, où Guillaume de Chauvigny crée un prieuré au XIII^e siècle. Dans la Ville haute, il y a une chapelle Saint-Benoît dont le bâtiment remonte aux environs de 1500, mais dont on ne sait si c'est le premier. Le faubourg de Châteauneuf comprend trois chapelles, mentionnées l'une en 1303, les deux autres au XVI^e siècle. La Ville basse renferme une église Saint-Sauveur édifée au XIII^e siècle, qui devient paroisse à la Révolution, un Hôtel-Dieu antérieur au XIV^e siècle, et un couvent des Cordeliers fondé en 1459 par Guy de Chauvigny. Au faubourg Saint-Paul

se trouve le prieuré Saint-Paul-de-Fontgilbert. Halles, étaux de boucheries, fours banaux, sont attestés dans de nombreux bourgs ; ils sont souvent construits à l'abri des remparts. À Argenton, les boucheries, les marchés aux grains et aux bestiaux sont dans la Ville haute, directement sous la protection du château, comme la place du marché de Châtillon-sur-Indre située à sa porte. Outre les marchés hebdomadaires ou ordinaires, les foires instituées par les seigneurs animaient ces bourgs une fois ou deux par an, pour les plus petits, et parfois plus comme à Levroux où se tenaient quatre foires annuelles déjà au début du XIII^e siècle, ou Argenton où il y en avait cinq à la fin du Moyen Âge. Ces chefs-lieux de châtellenies étaient également des lieux de péages. En leur sein ou à leurs abords immédiats étaient bâtis des moulins, sur les dérivations des cours d'eau réalisées pour la défense de l'agglomération. Ces divers éléments sont tous présents dans les plus grands bourgs, ailleurs seulement en partie, mais tous, y compris ceux qui ne sont pas caractéristiques de ces seuls bourgs, participent à leur croissance.

Les modifications des réseaux hydrographiques et routiers autour de ces bourgs sont étroitement liées au développement de ces agglomérations. Les grands travaux effectués sur les cours d'eau visent non seulement l'utilisation de l'énergie hydraulique pour les moulins et la constitution d'étangs empoisonnés, mais aussi la protection des bourgs et châteaux par le détournement de cours d'eau. Les fossés de la motte et du bourg de Moulins-sur-Céphons sont alimentés par une dérivation de la Céphons. À Vatan le cours du Pozon est modifié pour entourer le castrum. À Issoudun, une rivière-forcée est creusée parallèlement

à la Théols sur 4 km et passe au pied du castrum. Les réseaux routiers existants se renforcent autour des castrums qui prennent la suite d'anciens centres de peuplement, de nouveaux axes rayonnants venant s'ajouter aux anciens pour relier plus facilement le chef-lieu de châtelainie aux villages et écarts qui relèvent de son autorité et aux agglomérations des environs. D'autres se créent autour des nouveaux centres, et, à l'inverse, des routes jusque-là importantes deviennent de simples chemins. Ainsi, Mézières-en-Brenne est ceinturé par des fossés mis en eau par un bief de la Claise aménagé sur près de 2 km, et l'ancien carrefour de Subtray devient secondaire par rapport à celui qui se constitue autour du chef-lieu de châtelainie. Le développement de Châtillon-sur-Indre entraîne la création d'un nouveau carrefour routier, une modification du tracé des routes existantes à partir de Châtillon, une modification du réseau hydraulique avec l'aménagement de la Fausse rivière d'Indre qui alimente les moulins seigneuriaux, la construction de la Levée des ponts pour franchir la rivière au pied du château, et l'abandon des anciens gués de Toizelay et Baugerai qui étaient souvent impraticables et hors du contrôle direct du château. Toizelay où se croisaient deux routes jusque-là importantes s'est retrouvé à l'écart du trafic ; les deux routes ont été

déclassées, et rien ne laisse plus deviner que Toizelay fut un lieu de passage et d'activité économique et religieuse au cours de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge. Il en va de même pour Saint-Etienne près de Buzançais : le castrum établi au sud de l'ancien vicus est un carrefour routier important. L'agglomération est une des plus importantes du Bas-Berry avec ses nombreux faubourgs. Saint-Etienne est devenu un petit carrefour sur une voie secondaire, et le gué qui



permettait d'y franchir l'Indre a été délaissé pour les ponts de Buzançais. Un bief qui faisait tourner les moulins seigneuriaux passe au pied du bourg fortifié. Travaux routiers et hydrauliques n'ont pas été réservés aux seuls bourgs castraux, mais ils ont été plus poussés autour de ces agglomérations actives, aux mains de seigneurs puissants. Les sites en marge des grands axes routiers et dont la topographie interdisait le développement d'un

carrefour se sont trouvés pénalisés. Les réseaux rayonnants ont participé au renforcement de la domination des castrums sur le territoire des châtelainies ; ils ont eu une influence sur la gestion des territoires et sur les courants d'échanges locaux et régionaux. Ils ont été installés dans des terroirs cultivés de longue date, le plus souvent sans en modifier profondément la structure parcellaire qui, dans de nombreux secteurs, dérive de parcellaires antiques quadrillés. Toutefois, autour de plusieurs bourgs castraux, le parcellaire rural a été remanié et organisé de manière radioconcentrique. Ces réorganisations résultent de projets seigneuriaux de grande envergure qui ont suivi l'établissement de différents chefs-lieux de châtelainie ; elles s'étendent au territoire de la châtelainie, et couvrent donc souvent plusieurs territoires paroissiaux, comme à Levroux ou Issoudun qui en est l'exemple le mieux conservé. Elles constituent un excellent instrument de contrôle des territoires qu'elles englobent. Non seulement le castrum est situé au centre de tous les habitats et de toutes les routes, mais toute la vie économique et sociale s'organise autour et à partir de lui. Les parcellaires radioconcentriques recensés en Berry n'entourent qu'une quarantaine d'agglomérations, situées plus particulièrement près des frontières entre les grandes mouvances en présence au XI^e-XII^e siècle ; ils sont trois fois moins nombreux que les bourgs castraux recensés ici.

Toutefois, la mise en place de tout ou partie des équipements cités ci-dessus et les aménagements réalisés autour des chefs-lieux de châtelainies ont été accompagnés de développements inégaux des bourgs.

Facteurs d'échec ou de réussite

L'évolution des bourgs dépend de nombreux facteurs historiques, politiques et géographiques, qui les ont menés au succès ou à l'échec. Certains se développent au-delà de l'enceinte initialement prévue, et s'entourent de bourgs satellites ; ils donnent naissance à des villes, comme Châteauroux ou Argenton. D'autres gardent des dimensions restreintes, se maintenant à travers les siècles pour devenir le chef-lieu d'une commune rurale, comme Moulins. D'autres dépérissent et disparaissent. Ces destinées divergentes ont eu des conséquences immédiates, mais aussi à long terme, sur le déroulement de la vie locale et régionale.

Outre le cas de Brosse, décrit ci-dessus, qui, depuis sa destruction pendant la guerre de Cent ans, est resté un petit village isolé, un autre échec a retenu notre attention. Cluis-Dessous fut une création castrale importante, où il ne reste plus que des ruines imposantes. Cluis présente un cas de gémination, suivi d'un dédoublement de castrum, de châtelainie et de paroisse. Le site primitif est l'actuel Cluis-Dessus, ancien vicus et paroisse du Haut Moyen Âge. À la fin du X^e siècle, un château à motte fut construit pour lequel fut choisi un site stratégique favorable à 700 m au nord du vicus. Cluis était alors une puissante forteresse de la partie méridionale de la seigneurie de Déols. Mais, au plus tard en 1092, la châtelainie de Cluis fut divisée entre Eudes de Linières qui eut Cluis-dessus et les seigneurs de Gargillesse, Aimery, Seguin et Pierre, qui restèrent maîtres de Cluis-dessous. Au pied du château à motte, vers le nord, une agglomération se développa, et une église paroissiale Saint-Christophe fut édifiée avant 1115. La limite entre

les deux circonscriptions ecclésiastiques passait dans les fossés du château de Cluis-dessous. Vers 1130, Cluis-dessous entra dans la maison de Déols, mais à la fin du XII^e siècle, Cluis-dessous relevait de l'abbaye Saint-Sulpice-de-Bourges, peut-être à l'instigation de Philippe-Auguste qui souhaitait affaiblir la seigneurie de Déols. Les deux Cluis se trouvèrent alors faire partie de deux mouvances différentes.

Le plus ancien se développa, tandis que le nouveau végétait avant de décliner. Le château n'était pas parvenu à détrôner l'agglomération existante, comme à Buzançais ou Châtillon-sur-Indre, par exemple. Pourtant, plusieurs indices montrent la puissance des seigneurs de Cluis-dessous, qui battaient monnaie au début du XII^e siècle, et leur volonté de favoriser le développement de la nouvelle agglomération qui eut une charte de franchise avant 1218, et une foire avant 1248.

Matières premières et équipements y étaient disponibles ; moulins et étangs s'échelonnaient sur le cours de la Bouzanne, et les forges de Cluis-dessous et de Crozon, dont on ignore l'origine, fonctionnèrent longtemps. Malgré les efforts de ses seigneurs, Cluis-dessous ne connut jamais l'essor de Cluis-dessus qui avait sa mesure avant 1140, fut fortifiée à une date inconnue, eut une charte de franchise au début du XIII^e siècle, des foires et marchés avant le XIV^e siècle. Cluis-dessous comptait 29 feux en

1565 et 27 en 1720, alors qu'aux mêmes dates Cluis-dessus en comptait 264 et 172 ; en 1886, le premier avait 121 habitants en 1886 et le deuxième 1062. Ces chiffres traduisent l'échec de l'attraction du château de Cluis-dessous sur la population. Cluis-dessus, situé au centre d'un important carrefour routier, fut de tout temps un lieu d'échange et de commerce, alors que Cluis-dessous, du fait de sa situation topographique,

occupe une position défavorable, sur une voie secondaire. La division de la châtelainie en deux à la fin du XI^e siècle fit perdre tout avantage à Cluis-dessous, leur trop grande proximité rendant difficile leur développement simultané. Les deux paroisses et communes de Cluis ont été réunies en 1818 ; depuis, l'église Saint-Christophe a disparu, ainsi que le village de Cluis-dessous.

Plusieurs critères président donc à la destinée de ces castrums. Les sites difficiles d'accès, au relief très accentué, peu faciles à lotir, loins des grands axes de circulation, comme Brosse, fixent difficilement une population qui, outre la sécurité qu'elle recherche près du château, a besoin de pouvoir travailler sur place et écouler ses excédents. La trop grande proximité entre deux centres concurrents, dans un contexte économique ne leur permettant pas une croissance parallèle, donne l'avantage au

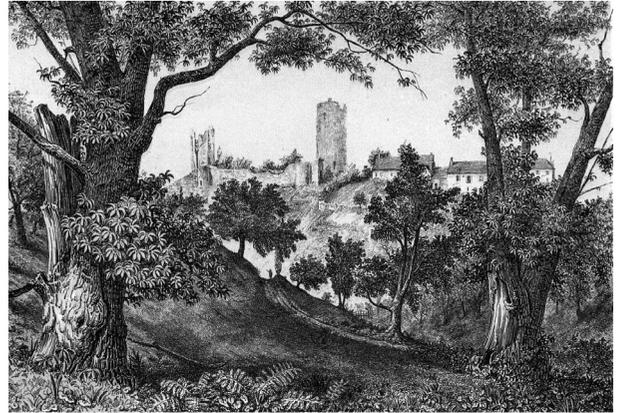


centre économiquement le plus développé et le mieux placé, comme à Cluis.

Les liens de dépendance féodaux jouent aussi un rôle important. À Bommiers, le castrum était un fief de Saint-Sulpice-de-Bourges, alors que le chef-lieu paroissial, à 1,5 km au sud, relevait de la seigneurie de Déols. Cette situation a favorisé le maintien de l'agglomération primitive au premier rang des deux Bommiers et limité le regroupement de l'habitat autour du château qui n'est pas le chef-lieu féodal des habitants du chef-lieu paroissial, à la différence des cas de gémination de Villentroy et d'Argenton, ou de ceux de déplacement étudiés plus haut. La division de Cluis en deux châtelainies et le passage de Cluis-dessous dans la mouvance de Saint-Sulpice-de-Bourges ont, comme à Bommiers, été des facteurs déterminants dans la stagnation du nouveau bourg castral.

En outre, on a vu combien la présence de lieux de culte était favorable au succès des bourgs : Brosse et Bommiers avaient une chapelle dans l'enceinte du château, mais les habitants du bourg devaient se rendre à l'église paroissiale pour les offices. L'absence de prieuré près du château est peut-être l'indice d'un projet seigneurial tourné avant tout vers des objectifs militaires.

En effet, les seigneurs n'entendaient pas faire de tous les châteaux des centres d'agglomération. Quelques châteaux, comme la Roche-Guillebaud, ont été conçus comme forteresse isolée, sans qu'aucun peuplement subordonné y ait été prévu et ne cherche à s'y fixer. Et il est fort possible que des agglomérations restreintes qui n'ont pas résisté au temps, comme Brosse, n'aient jamais été conçues



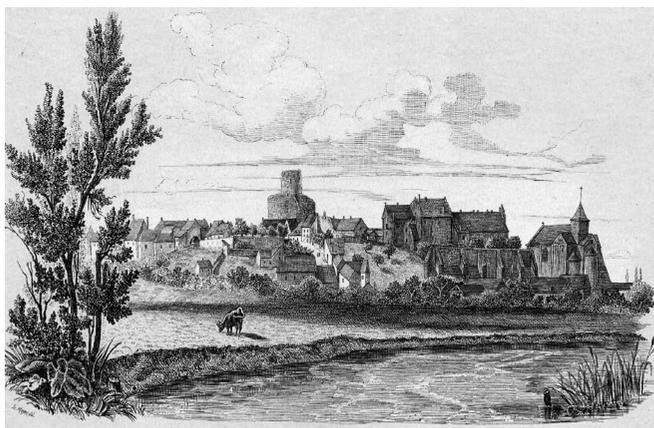
Ruines du château de Brosse (Dessin d'Isidore Meyer; Esquisses pittoresques, 1842)

pour s'étendre et accueillir des habitants autres que l'entourage immédiat du seigneur. À Cluis-Dessous, ou encore à Venou (commune de Bessais-le-Fromental, Cher) qui a été détruit lors de la guerre de Cent ans, l'instauration de charte de franchise et de foires montre une volonté d'expansion qui n'a pas été couronnée de succès. Toutefois, la majorité des agglomérations qui se sont développées contre des châteaux chefs-lieux de châtelainie sont rapidement devenues des centres de peuplement importants, où de nombreuses activités économiques et sociales se déroulaient.

Répartition des bourgs castraux du Berry

La cartographie a été établie à partir de différents critères, dont les mentions de castrum dans la documentation écrite, le statut des fortifications et des seigneuries, l'analyse des vestiges archéologiques et de la topographie des villages. Elle porte 114 localités. Elle montre une répartition irrégulière des bourgs castraux au sein des grandes mouvances, telles qu'on peut les esquisser pour la fin du XII^e

siècle. On remarque une opposition entre le nord-est du Berry, comprenant les terres du domaine royal et celles mouvant de Blois et de Sancerre, où les bourgs castraux sont peu nombreux, et le sud et l'ouest, correspondant à la seigneurie de Déols et aux terres mouvant de l'Anjou, où ils se multiplient. Cette opposition entre Haut et Bas-Berry semble bien correspondre à une limite politique et culturelle, qui se prolonge vers l'ouest, entre les terres relevant de Blois et celles relevant du comte d'Anjou. Elle semble découler de la situation des différentes seigneuries en présence. Les zones denses en bourgs castraux se trouvent à l'extrémité du duché d'Aquitaine (seigneurie de Déols) et du comté d'Anjou, qui ont bénéficié d'une grande autonomie du X^e au XII^e siècle ; en revanche, les secteurs où ils sont rares sont étroitement contrôlés par la maison de Blois-Champagne et par le roi. Dans la seigneurie de Déols, le développement des bourgs a accompagné l'extension de la seigneurie aux dépens de la vicomté de Limoges. Ils sont en effet particulièrement nombreux au sud de la Creuse, zone



Vue de Châtillon-sur-Indre (Dessin d'Isidore Meyer, Esquisses pittoresques, 1843).

conquise vers 1020 par les seigneurs de Déols qui s'emparent alors du château d'Argenton, jusque-là fief de Limoges. Ils soulignent les frontières entre Déols et les seigneuries voisines. Les terres mouvant de l'Anjou présentent elles aussi une forte densité de bourgs castraux, qui ponctuent leur frontière avec Déols. Enfin, les rivières constituent des axes privilégiés pour l'installation de ces bourgs qui s'organisent autour de châteaux érigés pour contrôler le passage des vallées.

Conclusion

La construction des châteaux liés à la mise en place des seigneuries châtelaines a joué un rôle important dans l'organisation du peuplement. Bien souvent les châteaux renforcent la croissance d'agglomérations déjà existantes et les restructurent. Mais ailleurs, ils entraînent une modification de la répartition de l'habitat, dépeuplant d'anciens villages au profit de leurs abords immédiats, modifiant les circuits d'échanges économiques et suscitant le déplacement d'anciens centres paroissiaux. Nombre de chefs-lieux de châtelainies connurent un développement plus important que les villages avoisinants, du fait de la présence du château, du châtelain et de son entourage, et des nombreuses activités qui leur étaient associées. Ils occupent en effet une place éminente dans l'organisation du territoire des châtelainies ; ils rassemblent diverses fonctions administratives, économiques et religieuses, et drainent ainsi à eux une partie de la population des environs. Ils sont dotés de marchés et de foires, de péages, et sont le lieu d'exercice de la justice et des différents offices seigneuriaux. L'attraction qu'ils exercent agit durablement et suscite la création de

bourgs multiples ou en nébuleuse, échelonnés dans le temps, qui, tout à la fois, manifestent la puissance du seigneur du château et la renforcent. Leur étude met l'accent sur cette caractéristique des châteaux des débuts de la féodalité qui sont, presque tous, associés à des habitats groupés subordonnés, en place ou disparus, alors que maisons fortes et châteaux du XIII^e siècle et ultérieurs sont souvent isolés ou à la périphérie des agglomérations.

La réussite des bourgs castraux peut se mesurer aux données suivantes. Dans l'Indre, où il y a aujourd'hui 248 communes, 60 bourgs castraux ont été recensés dont 3 seulement n'ont jamais été chefs-lieux de commune ; sur les 26 chefs-lieux de canton du département, 22 sont d'anciens bourgs castraux. Dans le Cher, où les communes sont au nombre de 290, on a recensé 47 bourgs castraux, dont 2 ne sont pas des chefs-lieux de communes et dont 20 sont des chefs-lieux de canton sur les 29 existants. Presque tous les bourgs castraux sont donc devenus chefs-lieux de communes et de paroisses, et, alors que 20 % seulement des chefs-lieux de communes sont d'anciens bourgs castraux, les 3/4 des chefs-lieux de cantons en sont. Ces chiffres montrent la place éminente qu'ils ont joué dans la vie économique et sociale de la région et le succès de la volonté politique qui a présidé leur installation et leur développement. Cette proportion rejoint celles constatées dans plusieurs régions au sud de la Loire, en Charente, Anjou et Touraine, où les autres bourgs ruraux sont, comme en Berry, de loin les plus nombreux, mais où les bourgs castraux occupent une place privilégiée dans la hiérarchie des agglomérations secondaires.

Orientation bibliographique

- *Châteaux, manoirs et logis de l'Indre*, Chauray, 1999.
- Emile CHÉNON, « Vicus, burgus, castrum, études sur les origines féodales de diverses villes du Bas-Berry », Notes archéologiques sur le Bas-Berry, LVI, dans *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, 1921, p. 20-45.
- Guy DEVAILLY, *Le Berry du X^e au milieu du XIII^e siècle*, Paris-La Haye, 1973.
- Gabriel FOURNIER, *Le château dans la France médiévale*, Paris, 1978.
- *Morphogenèse du village médiéval*, Actes de la Table Ronde de Montpellier, février 1993, Cahier du Patrimoine, n° 46, Montpellier, 1996.
- *Histoire et archéologie du pays de Levroux, Indre*, ouvrage collectif, Levroux, 2003. Une cinquantaine de pages sur le Moyen Âge et en particulier sur les châteaux par A.Q.
- Eugène HUBERT, *Le Bas-Berry, Histoire et archéologie du département de l'Indre*, t. I, 192, *Canton d'Ardentes* ; t. II, 1905, *Canton d'Argenton* ; t. III, 1907, *Canton de Buzançais* ; 1930, *Châteauroux et Déols*, 1^{er} fascicule.
- Armelle QUERRIEN, « La formation des bourgs castraux du Berry », dans *Territoires et spiritualité au Moyen Âge en Berry*, colloque du CREDI, Châteauroux 1997, ASPHARESD, Eguzon, 2000, p. 9-30 et 17 figures hors texte (le texte du catalogue est un résumé réactualisé de cet article).
- Id., « Usages de l'eau et aménagements du paysage au Moyen Âge : l'exemple du bassin de la Céphons en Berry », dans *Revue de l'Académie du Centre*, 2000, p. 14-50.
- Id. « La formation de la ville d'Argenton-sur-Creuse au cours du Moyen Âge », dans *Argenton à la croisée de ses chemins*, édité par le Cercle d'Histoire d'Argenton, Argenton-sur-Creuse, 2001, p. 51-74.

Itinéraire médiéval, d'une exposition à l'autre

Carole FRESNEAU-DEMAY, agrégée d'histoire,
professeur missionnée au Service éducatif des Archives départementales de l'Indre

Jérôme DESCOUX, DEA d'histoire et d'archéologie médiévale,
adjoint de conservation du patrimoine, direction des Archives départementales de l'Indre

« **L**e Moyen Âge est une ère de progrès illimité », affirme Jacques Le Goff en 1977, en réaction aux travaux des historiens modernes. Ils décrivent cette période comme un âge médiocre et dégradé, cerné entre l'Antiquité et la Renaissance, plus glorieuses et plus civilisatrice.

Néanmoins, Michelet, au XIX^e siècle, fut le premier à utiliser des documents inédits, en particulier des archives, qui ne sont « *qu'un tremplin pour l'imagination, le déclic de la vision* » selon Le Goff. « *Imaginons. C'est ce que sont toujours obligés de faire les historiens. Leur rôle est de recueillir des vestiges, les traces laissées par les hommes du passé, d'établir, de critiquer scrupuleusement un témoignage* », souligne Georges Duby.

La question qui demeure encore aujourd'hui concerne les limites chronologiques de cette période, l'une des plus longues, sinon la plus longue de l'histoire commune à tout l'Occident. Ses débuts sont-ils marqués par la fin de l'Antiquité et la disparition de l'Empire romain au V^e siècle ? Cet « Âge intermédiaire » s'achève-t-il avec la prise de Constantinople en 1453, avec la découverte de l'Amérique en 1492 ou pourquoi

pas en 1502, date de copie à Bourges dans un style encore très gothique de l'antiphonaire du couvent des Cordeliers de Châteauroux ? Aujourd'hui, il s'agit pour nous de rendre hommage au travail effectué par Messieurs Cérémonie et Barlet, professeurs missionnés auprès du service éducatif des Archives départementales de l'Indre qui ont œuvré sur le *Moyen Âge en Bas-Berry* selon la méthode de Duby et en ont fait bénéficier des générations d'élèves.

Notre projet « **Berry Médiéval, à la découverte de l'Indre au Moyen Âge** » renouvelle leurs travaux à la lumière des dernières avancées de la recherche historique et utilise des documents nouveaux ou moins connus du public. En effet, contrairement à certaines idées reçues, notre département dispose d'un riche patrimoine médiéval qu'il convenait de faire découvrir ou redécouvrir.

Aujourd'hui, ce vaste travail comporte deux volets : une exposition ouverte au public à l'automne 2009, qui présente des documents et objets d'art remarquables et une exposition itinérante.

En effet, si notre vocation première est d'assurer le lien entre l'Éducation nationale et les Archives départementales, nous ne souhaitons pas pour autant restreindre notre public au monde scolaire.

Ainsi, bien que conçus autour des programmes officiels de l'Éducation nationale (cycle 3 en primaire et classe de cinquième en collège), le contenu historique et l'utilisation de cette exposition s'adressent aussi à un public local plus large : bibliothèques, services

culturels et associations, désireux de rencontrer ce « fabuleux » Moyen Âge.

L'exposition itinérante s'organise suivant la conception classique de la société médiévale. Celle-ci fut exprimée au XI^e siècle par Adalbéron de Laon dans le *Poème au roi Robert*. Il distingue les « oratores », ceux qui prient, les « bellatores », ceux qui combattent, et les « laboratores », ceux qui travaillent. Notre mission est aussi d'aborder les éléments « essentiels » du Moyen Âge, l'abbaye, le chevalier, le paysan, la ville... dans une démarche avant tout pédagogique ; le lecteur soucieux de parfaire son approche du Moyen Âge trouvera dans les articles du présent catalogue des mises au point scientifiques et érudites. Ainsi pourra-t-on découvrir tour à tour la Chrétienté en Berry, la société féodale, le monde des villes et des campagnes.

Nous souhaitons mettre en lumière le Moyen Âge dans l'Indre grâce à des documents d'archives et à la présentation d'objets d'art afin de faire découvrir des monuments du patrimoine local : il y a un intérêt évident pour l'enseignant, l'élève ou le citoyen passionné d'histoire de son terroir.

Aujourd'hui, l'enseignement de l'histoire ne s'inscrit plus dans une accumulation de connaissances : des héros, des événements ou encore des monuments nationaux, comme au temps de Jules Ferry. Désormais, les programmes accordent une importance croissante à l'histoire locale. Depuis les années 80, si les programmes officiels restent garants du savoir à l'échelle nationale, les démarches

pédagogiques suggèrent de faire référence au patrimoine local et régional. Aujourd'hui, l'Education nationale recommande l'élaboration d'un socle commun de connaissances et de compétences qui doit permettre à chaque élève de se nourrir d'une culture humaniste. Ce socle donne pour mission à l'histoire et à l'histoire des arts de diffuser des repères communs, temporels et spatiaux. Or, enraciner ses connaissances dans un territoire proche, le département, la ville ou le village, suscite davantage d'intérêt pour l'élève ou l'adolescent, car cela le renvoie à des références sociales, intellectuelles et affectives connues.

De plus, les archives sont par excellence une des sources de l'historien : elles constituent un matériau brut et varié. Cette « matière première » permet d'extraire des informations, de s'interroger et d'émettre des hypothèses. Ces informations devenues connaissances pourront être confrontées avec l'histoire nationale.

En un mot, le public est « acteur » « il fait de l'histoire », en s'appropriant quelques-unes des pratiques de l'historien.

L'histoire médiévale propose des sources dont l'utilisation n'est pas toujours aisée. Le recours aux documents écrits se heurte en effet à trois problèmes de compréhension majeurs : la majorité des textes sont

rédigés en latin et dans une écriture manuscrite qui réclame un œil expérimenté. Les archives présentées ici sont donc des clichés des originaux, ce qui constitue une occasion rare de voir des documents séculaires. Mais pour faciliter la compréhension de tous, ils ont été traduits et transcrits du latin au français moderne.

À partir du XIII^e siècle, l'usage du français se répand dans les pays de langue d'oïl mais la stylistique médiévale demande souvent une transcription afin que le document soit accessible.

L'essentiel des sources sont constituées de chartes : elles sont abondantes dans les fonds ecclésiastiques car l'écrit est alors l'apanage des clercs (série G pour le clergé séculier et H pour le clergé régulier). On les trouve aussi dans l'imposante série J (fonds privés et chartriers), subdivisée en sous-séries, qui comprend les archives de familles et titres domaniaux.

Les documents iconographiques sont plus rares mais nous nous sommes efforcés d'en utiliser le plus souvent possible. Ils permettent d'illustrer et de varier les sources documentaires tout comme les éléments du patrimoine architectural - églises, abbayes, châteaux - dont la connaissance ne cesse de s'approfondir grâce aux travaux de l'archéologie médiévale. Cela permet une collaboration entre les différentes institutions culturelles du département et de la ville de Châteauroux.



Présentation des thèmes

La Chrétienté en Berry

Le christianisme imprime sa marque à l'Occident médiéval. Il unit les hommes autour des mêmes croyances et des mêmes pratiques dans des cadres politiques, juridiques et économiques.

Après les temps troublés des invasions barbares, le retour à l'unité en Occident se réalise

d'abord sous l'égide des évêchés et des abbayes, seules structures pérennes. Les rois mérovingiens sont très tôt conscients de cette réalité, comme en témoigne l'alliance croissante entre l'Eglise et le pouvoir royal, du baptême de Clovis en 496 au sacre de Pépin le Bref en 751. Tout au long du Moyen Âge, la Chrétienté connaît des moments de conquêtes, de réformes et de crises (Grand Schisme par exemple de 1378 à 1418) mais elle reste le pilier de la civilisation occidentale.

« **Les Eglises : monuments d'art et de foi** » montrent combien l'art roman puis l'art gothique furent présents en Berry par des monuments souvent restaurés ou modifiés par la suite.



Notre région est avant tout une terre d'architecture romane, les premières églises apparaissent au VIII^e siècle mais la plupart sont construites aux XI^e et XII^e siècles comme le décrit alors le moine Raoul Glaber : « *on dirait que le monde secoue ses haillons pour se parer d'un blanc manteau d'églises* ».

L'iconographie, le patrimoine mobilier, les objets de culte et de dévotion sont des témoignages qui contribuent à la diffusion du sentiment religieux et constituent aujourd'hui des œuvres d'art majeures telles que les fresques de Vic, ou d'autres moins connues comme celles de Douadic.

Si l'encadrement des fidèles est assuré par le clergé séculier dans les paroisses et par l'action de chapitres ou de collèges de prêtres, les abbayes et prieurés jouent un rôle économique et social essentiel.

« **Spirituel et temporel : le monde des moines** » permet de découvrir les vestiges de grandes abbayes berrichonnes. Notre-Dame de Déols, dont la fondation remonte à 917, s'inscrit dans le vaste mouvement de réforme grégorienne lancé par Cluny en 910. Déols connaît tout au long du Moyen Âge un rayonnement spirituel majeur. Dans les campagnes, l'abbaye distribue des terres, lève des impôts, pourvoit au soin des malades. Enfin, jusqu'au XII^e siècle, les monastères restent des lieux où se conserve et se transmet la culture de l'écrit grâce à la bibliothèque et au *scriptorium*. Cette culture se découvre au fil de l'exposition grâce aux chartes présentées. On l'approfondira avec les élèves au travers d'un atelier « Découverte de l'écrit et de la calligraphie médiévale ».

Le roi, les seigneurs et leurs vassaux

Au cours du Haut Moyen Âge, le Berry encore fortement gallo-romain passe progressivement sous l'influence wisigothique. Sous le règne de Charlemagne, il entre dans la mouvance franque mais la désagrégation progressive de l'empire carolingien se manifeste en Berry par l'émergence des grandes principautés. Au cours des IX^e et X^e siècles, ces princes territoriaux renforcent leur puissance, ce qui en Berry profite à la famille de Déols. Ce morcellement du pouvoir central se poursuit au XI^e siècle : les princes s'entourent de fidèles à qui ils délèguent un certain nombre de prérogatives. C'est ainsi que se met en place progressivement ce que les historiens nomment communément les relations féodo-vassaliques. Ces « relations d'homme à homme » sont verticales, le vassal a des devoirs envers son suzerain, et horizontales lorsque le vassal devient un fidèle, un « parent », comme le montre la cérémonie qui scelle le serment de fidélité. En effet, au cours de l'hommage, suzerain et vassal accomplissent des gestes - mains jointes, baiser - qui montrent avant tout leur égalité. L'ensemble des documents présentés dans le panneau « **La société féodale** » illustre ces relations.

« **Les droits et pouvoirs du seigneur** » montrent comment les seigneurs ont usurpé des droits régaliens : désormais, les plus puissants conduisent les hommes à la guerre, rendent la justice et frappent monnaie. Ils agissent dans le cadre d'un territoire au centre duquel se trouve leur château, symbole de puissance.

Or, ces châtelains ont besoin d'hommes pour maintenir

leurs pouvoirs, ils vont s'entourer de combattants à cheval, les chevaliers ou *milites*, qui seront chargés d'assurer le service militaire, l'« ost ». Mais au cours des X^e et XI^e siècles, l'armement s'alourdit. Il nécessite un savoir-faire et des revenus croissants, ce qui réserve à un nombre restreint de seigneurs la possibilité d'accéder à la chevalerie.

L'adoubement officialise l'entrée du jeune seigneur dans ce groupe de professionnels de la guerre. Le chevalier doit également tenir son rang en partageant la vie du châtelain. Il passe de la guerre, des guerres privées auxquelles se livrent les châtelains rivaux, à la chasse, aux fêtes et aux tournois. La littérature des XI^e et XII^e siècles magnifie les thèmes de l'amour et de la guerre, comme en témoigne la *Chanson de Roland*.

Une nouvelle couche sociale se constitue progressivement, elle se différencie du reste de la société par un mode de vie spécifique, comme en témoigne le panneau « **Le monde des chevaliers** ».

Jusqu'au XI^e siècle, le roi de France partage la puissance publique avec de hauts seigneurs et leurs vassaux. Le XII^e siècle est marqué en Berry par l'affrontement de deux illustres dynasties : Capétiens et Plantagenêts. Par le traité du Goulet, signé en 1200, Philippe Auguste fait entrer définitivement la seigneurie de Châteauroux, partie aquitaine du Berry, dans la mouvance capétienne. Désormais, la puissance royale s'étend sur tout le Berry : c'est **l'affirmation du pouvoir royal**.

L'autorité royale reste fragile alors que des seigneurs isolés et protégés dans leurs châteaux demeurent maîtres des campagnes.

Des campagnes et des châteaux

Le château est avant tout une forteresse militaire. Elle est construite parfois ex nihilo pour faire face à une recrudescence de l'insécurité, qui se généralise sous l'effet de guerres privées qui opposent les membres de l'aristocratie.

Dès le V^e siècle, l'usage de la « motte » et son aménagement apparaissent. La forteresse se divise en trois zones : l'enceinte, la motte et le donjon. De son origine jusqu'au XI^e siècle, le donjon est en bois, la pierre ne supplantera ce matériau abondant, facile à manier et résistant, qu'au début du XII^e siècle. L'architecture des châteaux du XIII^e siècle évolue, comme le soulignent G. Fournier et P. Héliot : le château « se resserre, se rétrécit », la forteresse « se ramasse ». L'enceinte est flanquée de tours volumineuses disposées de manière à défendre le site. Le donjon s'inscrit dans la ligne de défense, il se prête davantage à une fonction militaire que résidentielle. **L'Âge d'or des châteaux forts** propose une illustration de quelques édifices militaires du département. Certains ont été remaniés par des aménagements successifs afin de leur donner un caractère résidentiel. Ces aménagements expliquent pourquoi aujourd'hui rares sont les édifices ayant conservé une architecture homogène.

Au cours du XI^e siècle, le lien de vassalité et de fief devient systématique. Trois siècles plus tard, l'exemple de la seigneurie du Gué montre concrètement le dénombrement d'un fief. C'est un ensemble de terres et de droits que remet le seigneur à son vassal pour lui permettre de le servir. Il se compose en général d'une seigneurie comme c'est le cas à Crevant. L'investiture

du fief est l'objet d'une cérémonie rituelle qui fait suite à l'hommage. La féodalité est donc le système qui unit le lien personnel : la vassalité, au lien réel : le fief.

Quant au **monde des laboratoires**, la population rurale est mal connue car elle échappe aux préoccupations des chroniqueurs. Elle apparaît rarement et indirectement dans les chartes presque toutes d'origine ecclésiastique, lors des ventes, échanges ou déclarations de serfs.

De lourdes entraves économiques pèsent sur les paysans du Moyen Âge. Progressivement, le statut des hommes s'uniformise pour aboutir à un assujettissement aux seigneurs châtelains.

La période XI^e – XIII^e siècle est marquée par un dynamisme démographique et économique ; les seigneurs en profitent pour appliquer de nouvelles redevances qui viennent s'ajouter aux banalités (obligation d'utiliser le four, le pressoir et le moulin soumis au « ban » du seigneur, « banaux »). Cette période d'expansion profite aussi au monde des villes, qui reçoivent des franchises de leur seigneur moyennant redevances.

Naissance et affirmation des villes

Depuis l'Antiquité, le Berry aquitain est une région rurale, parsemée de quelques places commerciales modestes : Argentomagus, Vicus Leprosus (Levroux), Alerta (Ardentes) ou encore Claudiomagus (Clion-sur-Indre). Avec les troubles du Haut Moyen Âge, ces sites déclinent en raison des bouleversements des circuits d'échanges et des violences liées à la chute de l'Empire romain.

Une sédentarisation progressive de la population se manifeste à partir du VIII^e siècle mais l'urbanisation reprend véritablement en Berry entre les X^e et XII^e siècles. Les anciens villages se repeuplent ou bien de nouveaux bourgs se constituent au pied d'un monastère ou d'un château : en effet, les paysans pourront y écouler leurs surplus et surtout y trouver refuge ; en contrepartie, le seigneur exige taxes et corvées. Les recherches archéologiques récentes confirment que cette sédentarisation s'accompagne souvent d'un dédoublement de l'ancien site villageois : le vicus antique, mal protégé, est délaissé au profit d'un site plus adapté aux temps troublés. Ainsi, le site de Déols (*burgus Dolensis*) cède progressivement la place au site défensif qu'occupent les seigneurs de Déols au début du X^e siècle : un plateau dominant la vallée de l'Indre. Sur ce site, la forteresse médiévale deviendra le Château-Raoul, d'après le prénom des seigneurs, et donnera ensuite son nom à la ville de Châteauroux. Ainsi, passe-t-on progressivement des X^e au XIII^e siècle « **Du village à la ville** ».



De plus, la croissance économique et démographique ainsi que la paix relative assurées par les seigneurs favorisent alors la densification du tissu urbain. La ville se distingue de plus en plus nettement du plat pays environnant. Elle se protège souvent, mais pas toujours, par des remparts, qui définissent un espace « **intra muros** ». L'enceinte est percée de portes et elle abrite des maisons mitoyennes en bois, des ruelles étroites, fréquemment la proie des flammes ; ce qui explique les rares traces archéologiques aériennes. Aussi, les images de la ville médiévale parvenues jusqu'à nous illustrent-elles le paysage urbain de la fin du Moyen Âge, lorsque la pierre se substitua au bois.

La ville fourmille d'activités autour des halles, des étaux de bouchers... elle **est un lieu d'échanges** majeur. En Berry, ils s'organisent essentiellement autour des activités textiles. Celles-ci sont favorisées par un élevage ovin important : ainsi, Issoudun, La Châtre et Châteauroux ont une activité drapière qui dépasse largement le marché local, comme l'attestent les sources de la fin du XV^e siècle. Cette activité enrichit les centres urbains qui souvent d'ailleurs se concurrencent : aussi en 1488, la ville de Châteauroux obtient-elle de Charles VIII le droit d'authentifier sa production drapière par un sceau, pour en garantir la qualité. D'autres activités prospèrent : vente de blé, activités liées à la vigne (transport du bois, tonnellerie...), travail du cuir, notamment autour de La Châtre, Argenton et Aigurande. Ces activités génèrent des circuits commerciaux qui s'animent autour de foires et de marchés, comme les foires de Châteauroux tenues à la Saint Fiacre et à la Saint Martial.

Conclusion

Si la mission des Archives départementales consiste à collecter, conserver et communiquer des sources pour la connaissance du patrimoine, celle du service éducatif est double : d'une part analyser ces sources historiques, d'autre part sensibiliser un public plus large aux richesses de notre patrimoine commun.

En mettant en œuvre un certain nombre d'actions pédagogiques en lien avec notre histoire locale, le Service Educatif s'inscrit parfaitement dans les objectifs fixés dans le cadre de la politique de valorisation du patrimoine historique et culturel du Conseil général, dont les Journées départementales du Patrimoine, organisées chaque année en mai, constituent l'un des temps forts.

Orientation bibliographique

Bibliographie générale :

BARTHELEMY (Dominique). *L'ordre seigneurial, XI^e-XIII^e s.*, t. 3 de la "Nouvelle Histoire de la France médiévale", coll. Points H 203, Paris : Le Seuil, 1990

BOURIN-DERRUAU (Monique). *Temps d'équilibre, temps de ruptures, XIII^e siècle*, t. 4 de la "Nouvelle Histoire de la France, médiévale", coll. Points H 204, Paris : Le Seuil, 1990

DEMURGER (Alain). *Temps de crise, temps d'espoirs, XIV^e-XV^e siècle*, t. 5 de la "Nouvelle Histoire de la France médiévale", coll. Points H 205, Paris : Seuil, 1990

FOURNIER (Gabriel). *Le château dans la France médiévale*. Aubier, Paris, 1978

GAUVARD (Claude). *La France au Moyen Âge, XI^e-XV^e siècle*, coll. Premier Cycle, Paris : PUF, 1996 [rééd. coll. Quadrige, 2004]

HELIOT (Pierre). « Le Château fort en France du X^e au XII^e siècle », *Journal des Savants*, avril/mai 1965

LE GOFF (Jacques). *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1999

VERDON (Laure). *Le Moyen Âge*, coll. Sujets, Belin, Paris, 2003

Bibliographie portant sur l'histoire du Berry :

CHAUMEAU (Jean). *Histoire du Berry*. Bourges, [s.n.], 1844-1847

DEVAILLY (Guy). *Le Berry du X^e au milieu du XIII^e siècle*. Paris, La Haye, 1973

HUBERT (Eugène et Jean). *Le Bas-Berry, histoire et archéologie du département de l'Indre*. Edition Picard et Fils, Paris. 1930

HUBERT (Eugène). *Cartulaire des Seigneurs de Châteauroux*, 917-1789, Badel, Châteauroux, 1931

SURRAULT (Jean-Pierre, sous la dir.). *L'Indre. Le Bas-Berry de la préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angely, ed. Bordessoules, 1990

THAUMAS De La THAUMASSIERE (Gaspard). *Histoire de Berry*. Tome II, Bourges, 1689, réédité en 1865

QUERRIEN (Armelle). « La formation des bourgs castraux du Berry », dans *Territoires et spiritualité au Moyen Âge en Berry*, colloque du CREDI, Châteauroux 1997, ASPHARESD, Eguzon, 2000, p. 9-30

Ego ¹²⁰⁷ Vitis dei gra bituricensis archieps Aquitanie pmas
notum esse uolumus p̄sentib; et futuris. qđ petrus de char
nai miles in n̄ra p̄sentia concessit elemosinã quã Odo
pater suus fecerat ecclie de Barzella de duob; sextariis fru
menti in decima sua de ualenciaco annis singlis capiendis.
et p̄misit qđ nunquã cont̄ eandẽ elemosinã ueniet. s; pot̄
eam annuatim p̄soluet. Actum Anno dñi millesimo
ducentesimo septimo.

ARCHIVES DE L'INDRE

Propriété Publique

Service Éducatif et Action Culturelle des Archives départementales de l'Indre

1, rue Jeanne d'Arc 36000 CHÂTEAURoux

Crédit photographique Archives Départementales de l'Indre, sauf mention contraire

Illustrations de couverture :

- *Château de Forges*
- Extrait du *Bréviaire Parisien* (Médiathèque de Châteauroux)
- *Antiphonaire du couvent des Cordeliers* (Archives départementales de l'Indre)
- *Sceau de Gui III de Chauvigny* (Archives départementales de l'Indre)

Crédit photographique V. Baud et R. Pécherat